



# RAPPORT FINAL CÔTE D'IVOIRE

MECANISME DE SUIVI & APPRENTISSAGE TIERCE PARTIE  
DU FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE POUR L'AFRIQUE

Rapport préparé par Altai Consulting pour le FFU | Juin 2021



Financé par  
l'Union européenne



© 2021 Altai Consulting. Tous droits réservés.

Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

Sauf indication contraire, toutes les photos de ce rapport sont créditées à Altai Consulting.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'Altai Consulting et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

*Juin 2021*

## **AUTEURS**

Rédaction : Solène Cros, Altai Consulting, responsable pour la Côte d'Ivoire

Assurance qualité : Jérémie Toubkiss, Altai Consulting, directeur de projet

## **REMERCIEMENTS**

Nous remercions chaleureusement les structures listées en annexe et qui ont contribué à l'organisation de notre/nos mission(s) et à la réflexion ayant abouti à la rédaction de ce rapport.

Photo de couverture : Grand-Bassam, © Jérémie Toubkiss

# TABLE DES MATIERES

<b>1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE .....</b>	<b>4</b>
1.1. Le suivi-apprentissage tierce-partie (TPML) du FFU en région SLC .....	4
1.2. Méthodologie du TPML en Côte d'Ivoire.....	5
<b>2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE MIGRATOIRE6</b>	
2.1. Caractéristiques des migrations, des retours et de la réintégration en Côte d'Ivoire ....	6
2.2. Pertinence des projets FFU par rapport au contexte .....	8
<b>3. AIDE AU RETOUR ET À LA REINTEGRATION.....</b>	<b>10</b>
3.1. Analyse des actions de retour et reintegration de l'Initiative Conjointe.....	10
3.2. Impacts de l'assistance à la réintégration .....	20
3.3. Suivi, évaluation et apprentissage .....	25
3.4. Recommandations, et bonnes pratiques issues d'autres pays.....	26
<b>4. GOUVERNANCE DU RETOUR, DE LA RÉINTEGRATION ET DE LA MIGRATION32</b>	
4.1. Développement du cadre politique et institutionnel.....	32
4.2. Renforcement des capacités et implication des acteurs nationaux .....	33
4.3. Leadership des autorités nationales et appropriation.....	34
4.4. Gestion des migrations au-delà du retour et de la réintégration.....	35
4.5. Recommandations, et bonnes pratiques issues d'autres pays.....	37
<b>5. SENSIBILISATION .....</b>	<b>39</b>
5.1. Objectifs et approches.....	39
5.2. Conception et ciblage .....	40
5.3. Mise en œuvre .....	42
5.4. Participation et satisfaction .....	44
5.5. Impact .....	45
5.6. Durabilité .....	46
5.7. Suivi, évaluation et apprentissage .....	47
5.8. Recommandations et bonnes pratiques d'autres pays.....	47

# 1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

## 1.1. LE SUIVI-APPRENTISSAGE TIERCE-PARTIE (TPML) DU FFU EN REGION SLC

Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique ([FFU pour l'Afrique](#)) a pour objectif de promouvoir la stabilité et d'améliorer la gestion des migrations dans trois régions : Sahel et lac Tchad (*Sahel and Lake Chad - SLC*), Corne de l'Afrique, et Afrique du Nord<sup>1</sup>. La région SLC est la plus grande région d'intervention du FFU tant en termes de nombre de pays concernés (treize) que d'engagements financiers et de nombre d'actions (programmes et projets) financés (2.1 milliards d'EUR).

En juillet 2019, le FFU a établi un mécanisme de suivi-apprentissage tierce-partie (*Third Party Monitoring and Learning - TPML*) pour les actions qu'il finance en région SLC. Ce mécanisme, confié au bureau d'études [Altai Consulting](#), concerne les actions relatives à la réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine, à la gouvernance des migrations et aux campagnes de sensibilisation, trois thèmes financés dans le cadre de l'objectif stratégique numéro 3 du FFU et qui mobilisent différents partenaires de mise en œuvre (PMO) dans la région.

Les principaux objectifs de TPML sont les suivants :

- Alimenter la réflexion sur la pertinence, les résultats et la durabilité et pérennisation des actions du FFU ;
- Contribuer au partage d'expériences entre PMO et entre pays ;
- Fournir des retours réguliers aux acteurs concernés (Union européenne (UE), FFU et PMO) afin de guider la prise de décision stratégique et programmatique.

Le mécanisme TPML s'organise en trois cycles de collecte des données. Le premier cycle s'est déroulé entre juillet et novembre 2019 et s'est limité aux actions financées par le FFU en faveur du retour et de la réintégration des migrants dans huit pays de la région SLC dont la Côte d'Ivoire. Les deuxième et troisième cycles ont eu lieu en 2020-21 et ont couvert l'ensemble des trois thèmes dans 12 des 13 pays mentionnés plus haut.

Cycle	Thèmes / activités couvertes	Quand ?	Où ?
1	✓ Retour & réintégration	Juil.-Nov. 2019	8 pays
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Retour &amp; réintégration</li> <li>✓ Gouvernance de la migration</li> <li>✓ Campagnes de sensibilisation</li> </ul>	Janvier – Juin 2020	4 pays
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Retour &amp; réintégration</li> <li>✓ Gouvernance de la migration</li> <li>✓ Campagnes de sensibilisation</li> </ul>	Août 2020 – Janvier 2021	12 pays

Ce rapport présente l'analyse de l'ensemble des données collectées par TPML en Côte d'Ivoire (cycles 1 et 3).

<sup>1</sup> La liste complète des acronymes se trouve en Annexe 1.

## 1.2. METHODOLOGIE DU TPML EN COTE D'IVOIRE



L'analyse se concentre sur l'**Initiative Conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants**, programme régional mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et qui a démarré en Côte d'Ivoire en 2017.

Trois autres projets multi-pays plus récents financés par le FFU sont aussi abordés lorsque cela est pertinent :



Le projet de **lutte contre la traite des êtres humains (TEH)** mis en œuvre par Expertise France depuis 2019 ;



Le projet de **Coopération Sud-Sud** porté par la coopération allemande (GIZ) et Expertise France depuis 2019 ;



Le projet **PROTEJEM** de protection et prise en charge des mineurs en mobilité mis en œuvre par Save the Children et Terre des Hommes depuis 2020<sup>2</sup> ;



Le FFU finance également un projet de **modernisation de l'état civil** mis en œuvre par le gouvernement ivoirien.

Les missions des cycles 1 et 3 en Côte d'Ivoire se sont déroulées respectivement du 2 au 28 septembre 2019 et du 31 août au 25 septembre 2020. Elles ont permis de collecter, trianguler et analyser les données provenant des différentes sources suivantes (voir détails en annexes 3 à 5) :

- **53 acteurs clés** : les responsables et personnels concernés au sein de la Délégation de l'Union européenne (DUE), de l'OIM et des autres projets/partenaires de mise en œuvre du FFU, des départements ministériels compétents, ainsi que de leurs partenaires terrain et prestataires privés.
- **56 documents** relatifs aux contextes, politiques et projets relatifs à la migration dans le pays, aux aspects de coordination et de suivi-évaluation, et aux études connexes sur la situation économique et de l'emploi des jeunes.
- **Visites et observations directes sur le terrain** : visite des locaux des PMO, visite du centre d'accueil, visites de plusieurs lieux de formation et projets individuels et collectifs financés par le FFU.
- **Deux enquêtes**, ayant permis d'interroger :
  - o Un échantillon de **301 migrants de bénéficiaires des actions de retour et/ou réintégration** financées par le FFU (103 au cycle 1 et 198 au cycle 3, rencontrés sur leur lieu d'habitation ou de travail, en face-à-face).
  - o Un échantillon de **199 bénéficiaires d'activités de sensibilisation** financées par le FFU (migrants ou non – tous interrogés au cycle 3).
  - o Ces enquêtes fournissent des indications sur la situation et l'expérience des migrants soutenus par le FFU dans le pays, mais ne sauraient être statistiquement représentatives de l'ensemble des bénéficiaires au niveau national.

Les différents témoignages ont été recueillis sur consentement verbal et conformément aux principes de confidentialité et d'anonymat.

---

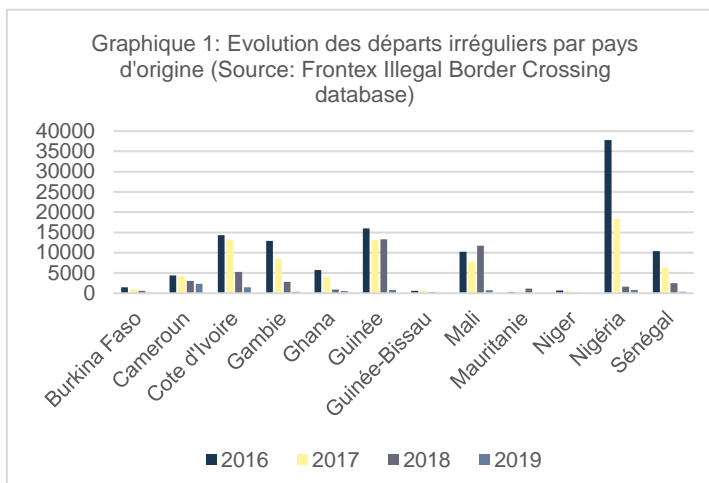
<sup>2</sup> Le projet d'Expertise France de lutte contre la traite couvre également la Guinée, le Ghana, le Nigéria, le Togo et le Bénin. Le projet de coopération Sud-Sud inclut également le Maroc, le Mali et le Sénégal. Le projet PROTEJEM inclut la Guinée, le Sénégal et la Gambie.



## 2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE MIGRATOIRE

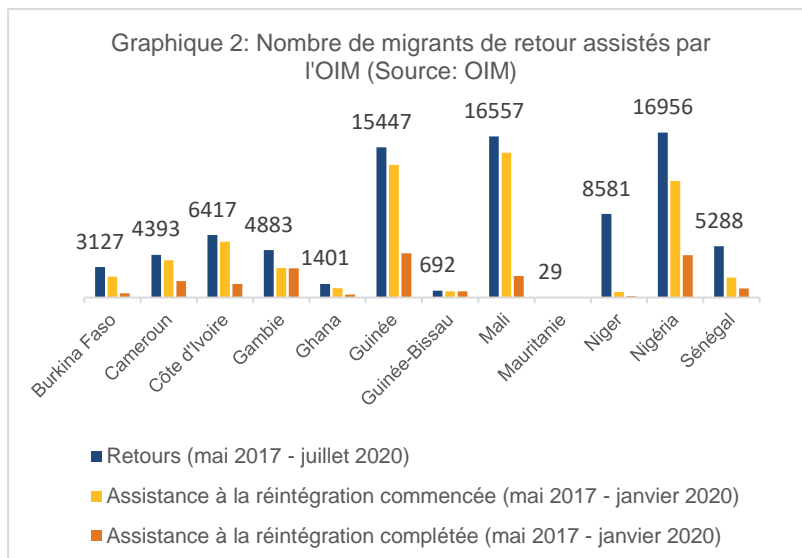
### 2.1. CARACTERISTIQUES DES MIGRATIONS, DES RETOURS ET DE LA REINTEGRATION EN COTE D'IVOIRE

Depuis l'indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire est un pays d'immigration nette<sup>i</sup>, en raison de sa politique d'ouverture à l'immigration venue des pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de son dynamisme économique. Il s'agit de l'un des rares pays où les flux de transferts de fonds sortants sont supérieurs aux flux entrants (respectivement 780 millions EUR et 281 millions EUR en 2018)<sup>ii</sup>. Toutefois, l'instabilité sécuritaire qu'a connue le



pays depuis le début des années 2000 et ses conséquences économiques ont provoqué un **ralentissement de l'immigration et une hausse de l'émigration. L'émigration irrégulière s'est encore renforcée entre 2011 et 2016**. En 2016, le nombre d'Ivoiriens arrivant en Europe par la route de la Méditerranée centrale s'élevait à 13 000 (graphique 1), ce qui représente son niveau le plus élevé entre 2011 et juillet 2020 et une hausse de 230% par rapport à 2015<sup>iii</sup>. Entre 2016 et 2020, à l'exception de 2018, la Côte d'Ivoire se place toujours parmi les quatre nationalités les plus représentées sur la route de la Méditerranée centrale. On note malgré tout une baisse des retours volontaires assistés depuis 2018 et un quasi-arrêt pendant une grande partie de 2020 en raison de la crise du COVID-19<sup>iv</sup>.

**La forte croissance économique que connaît la Côte d'Ivoire depuis le début des années 2010 n'est pas inclusive et il demeure une grande précarité sur le marché de l'emploi.** La Côte d'Ivoire bénéficie d'une croissance stable de l'ordre de 7% par an et d'un secteur privé dynamique par rapport au reste de la sous-région. Mais comme ses voisins, les inégalités restent fortes et la qualité de l'emploi des jeunes et le revenu moyen faibles, notamment en raison de la croissance démographique et du fait que 94% des emplois relèvent du secteur informel<sup>v</sup>. Le manque d'opportunités professionnelles et d'emplois décents sont des facteurs d'émigration. Plusieurs acteurs clés ont également mis l'accent sur la détérioration du système éducatif et de la formation professionnelle, et le délaissement des territoires hors d'Abidjan comme autant de facteurs renforçant des sentiments de frustration, de découragement et de déclassement des jeunes ivoiriens par rapport à leurs aînés. **Il existe également des causes socio-culturelles à l'émigration.** En effet, dans la société ivoirienne, il est bien vu d'avoir un membre de sa famille en Europe et la tentation de l'« eldorado européen » est renforcée par la communication (parfois faussée) des migrants arrivés en Europe sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, dont le taux de pénétration est estimé à 22% au niveau national, et plus élevé chez les jeunes hommes urbains<sup>vi</sup>.



Pendant la période de la « crise migratoire » à partir de 2015-2016, les retours volontaires facilités par l'OIM en collaboration avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire ont été beaucoup plus nombreux qu'anticipés, et le profil ainsi que les attentes des migrants de retour sont diversifiés. Ce sont des défis pour la fourniture de l'aide à la réintégration. De mai 2017 à juillet 2020, l'Initiative Conjointe a fourni une assistance à

l'arrivée et/ou à la réintégration à 6417 migrants ivoiriens de retour<sup>vii</sup> (graphique 2), près de neuf fois l'objectif initial de 750 bénéficiaires. Les statistiques de l'OIM<sup>viii</sup> montrent que les migrants de retour sont très majoritairement des hommes de 18 à 34 ans, résidant en milieu urbain avant leur migration (89% au total, la majorité venant d'Abidjan, Daloa et Man – carte 1<sup>ix</sup>) et résidant à Abidjan au moins six mois avant le départ (70%). Plus de 70% des migrants se (ré-)installent à Abidjan à leur retour. Le niveau d'éducation des migrants de retour est diversifié : il n'y a pas de profil-type. Un quart n'a reçu aucune instruction scolaire, un quart a le niveau primaire, et 45% un niveau au moins égal au secondaire<sup>3</sup>: une répartition similaire au reste de la population ivoirienne<sup>x</sup>. En ce qui concerne leur situation professionnelle avant le départ, 84% des personnes interrogées par l'OIM indiquaient occuper un emploi rémunéré dans les mois précédant leur départ. Autour de la moitié avait un emploi à temps plein mais 70% percevaient des revenus mensuels moyens inférieurs à 100 000 FCFA<sup>xi</sup>. Le revenu minimum mensuel officiel est de 60 000 FCFA (91 EUR) et le revenu mensuel moyen est de 75 029 FCFA (114 EUR), mais le coût de la vie est plus élevé à Abidjan d'où sont originaires la majorité des migrants de retour, que dans le reste du pays. Près de 90% des migrants de retour interrogés par l'OIM indiquent avoir quitté la Côte d'Ivoire pour des raisons économiques et 75% avaient l'Europe comme destination cible<sup>xii</sup>. Environ un quart des migrants de retour sont des femmes, la proportion la plus élevée de la sous-région après le Nigéria (entre 1% et 10% dans les autres pays)<sup>xiii</sup>. Cela s'expliquerait par la hausse de la précarité (vecteur de départ plus important pour les femmes que pour les hommes) parallèlement à l'émancipation des femmes ivoiriennes.

Carte 1 : Régions d'origine des migrants de retour (source : OIM 2019)

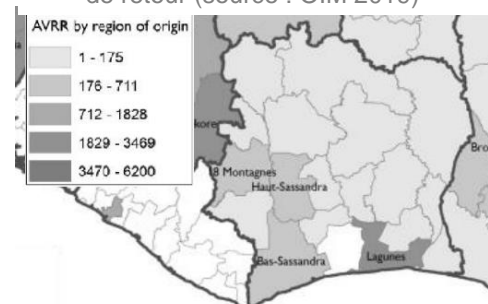


Tableau 1: Résultats de l'assistance à la réintégration depuis le début de l'Initiative Conjointe

Côte d'Ivoire <sup>xiv</sup>	Nombre de bénéficiaires	% du total des bénéficiaires ivoiriens de la réintégration (N=5 491)	Total de la sous-région	% du total des bénéficiaires de la réintégration (N=72 992)
<b>Soutien économique</b>	2 760	50%	40 954	56%

<sup>3</sup> Les environ 5% restants ont reçu une éducation coranique.

<b>Soutien social</b>	1 185	22%	6 862	9%
<b>Soutien psychosocial</b>	1 109	20%	10 327	14%
<b>Réintégration complétée</b>	2 226	41%	27 056	37%

## 2.2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE

**L'Initiative Conjointe, et plus particulièrement son volet relatif à l'assistance au retour volontaire, a réussi à apporter une réponse rapide et efficace à l'urgence humanitaire créée par la crise migratoire et la situation des milliers de migrants ouest-africains bloqués en Afrique du Nord et dans le Sahel.** Le programme a offert une réponse opportune et coordonnée à l'échelle régionale, et pallié les défis logistiques, financiers et politiques auxquels les gouvernements de la sous-région étaient confrontés pour répondre à la crise. En Côte d'Ivoire, des entretiens avec des acteurs clés ont rapporté que l'un des défis politiques était que « l'élite » perçoit difficilement le phénomène et l'ampleur de la migration irrégulière, tant il contraste avec le dynamisme économique du pays<sup>xv</sup>. Certains craignent en effet que la migration irrégulière ternisse l'image du pays et certains peuvent en minimiser l'ampleur ou en donner une interprétation différente : question de savoir dans quelle mesure les migrants sont d'origine ivoirienne ou issus de la diaspora des pays voisins, dans un contexte où l'identification des migrants irréguliers n'est pas simple et où la question de l'« ivoirité » reste prégnante<sup>4</sup>. Dans ce contexte, l'action du FFU et de l'OIM a été déterminante pour permettre une assistance aux migrants de retour qui venaient de Côte d'Ivoire. En revanche, les acteurs gouvernementaux regrettent que l'Initiative Conjointe se limite aux migrants se dirigeant vers l'Europe, excluant ceux en direction de la région du Golfe persique notamment, et que l'UE ne promeut pas des voies légales de migration.

**Le FFU et l'Initiative Conjointe ne sont pas parvenus à promouvoir et organiser les retours volontaires d'Europe :** seuls 74 Ivoiriens ont été accompagnés dans ce sens depuis l'espace UE-Suisse-Norvège<sup>5</sup>. L'offre d'assistance au retour d'Europe est peu adaptée et la communication auprès du public cible insuffisante. Les acteurs concernés soulignent également le budget qui serait nécessaire pour inciter les candidats au retour et la crainte de créer un effet d'appel d'air. Quant aux retours forcés, ils sont discutés au niveau politique et l'OIM ne s'y associe pas.

**L'approche intégrée de la réintégration développée par l'OIM et mise en pratique en Côte d'Ivoire et à l'échelle régionale dans le cadre de l'Initiative Conjointe est pertinente au vu des profils et besoins divers des migrants de retour.** Les principes clés de l'approche permettent une couverture et compréhension exhaustive des enjeux de l'assistance au retour volontaire et à la réintégration. L'exigence d'une aide flexible et adaptée correspond aux attentes des bénéficiaires, qui nécessitent une assistance opportune, holistique et individualisée afin d'atteindre l'autosuffisance économique, la stabilité sociale et le bien-être psychosocial. En complément de l'assistance individuelle, l'approche intégrée prend en compte le niveau communautaire et national/institutionnel, et donc l'ensemble de l'écosystème de la réintégration, et promeut une démarche de partenariats, synergies et référencements.

<sup>4</sup> Il est à noter que les conditions strictes d'obtention et de reconnaissance de la nationalité ivoirienne constituent un défi important, lequel a été évoqué à plusieurs reprises par les acteurs rencontrés. Ainsi, certaines familles originaires de la sous-région, surtout du Burkina Faso, ayant immigré en Côte d'Ivoire il y a plusieurs générations n'ont pas obtenu la citoyenneté ivoirienne. Cette situation complique la caractérisation de l'émigration irrégulière comme phénomène ivoirien et les processus de retour et de réintégration pour ceux d'entre eux ayant émigré et ne disposent pas ou plus de papiers d'identité prouvant leur nationalité.

<sup>5</sup> L'OIM et l'Initiative Conjointe n'organisent pas de retours forcés.



**La mise en œuvre de cette approche a été confrontée à des difficultés sur le terrain, et les opinions des acteurs consultés diffèrent quant au rôle que l'OIM doit jouer dans la composante économique de l'aide à la réintégration. Les problématiques qu'elle soulève concernent la jeunesse ivoirienne dans son ensemble et touchent à des contraintes structurelles qui dépassent le champ de la réintégration. D'autres acteurs ont une expérience ancienne et une valeur ajoutée dans ce domaine qui nécessiterait une plus grande complémentarité d'action avec l'Initiative Conjointe.** L'offre de conseils et d'orientation professionnelle, de formation et d'accompagnement des migrants de retour vers l'emploi conduit à particulariser ce groupe cible par rapport au reste de la population ivoirienne, à créer des structures et parcours parallèles. Cette approche axée sur les migrants de retour se justifie notamment par leur profil et besoins spécifiques et la faiblesse des institutions et programmes nationaux en la matière. Les principes clefs d'implication des acteurs nationaux, de collaboration multi-acteur et d'appui institutionnel visent à minimiser les inconvénients de cette approche « particulariste ». Mais l'OIM a rencontré des obstacles à ces différents niveaux (discutés dans les sections suivantes), et certains risques pré-identifiés se sont matérialisés. L'OIM a dû investir et développer rapidement une expertise dans des champs nouveaux là où d'autres acteurs nationaux et internationaux auraient pu jouer un rôle pertinent.

**Le portefeuille du FFU dans le pays laisse peu de place aux synergies et complémentarité entre projets.** Dans d'autres pays couverts par l'Initiative Conjointe, le FFU a financé des projets d'emploi et de formation professionnelle qui ont élargi les opportunités de réinsertion des migrants de retour et rencontré les priorités et l'adhésion des autorités nationales. Cela n'a pas été le cas en Côte d'Ivoire sur la plus grande partie de la période de mise en œuvre de l'Initiative Conjointe. Le FFU a priorisé le développement d'un système d'état civil (projet de 5 millions EUR), en vue de résoudre les problèmes liés à l'enregistrement des naissances et l'identification des individus et des flux, y compris des migrants. Le financement d'autres projets de formation, d'emploi et d'entrepreneuriat, ou une plus grande coordination avec ceux déjà financés par l'UE (hors FFU) et les Etats membres, aurait également eu l'avantage d'aider l'OIM à mieux absorber le nombre élevé de migrants de retour. Toutefois, le FFU a soutenu des projets relatifs à la gestion de différents aspects de la migration. Cette approche globale et le choix des problématiques abordées par ces projets sont pertinents (voir section 4.4).

## 3. AIDE AU RETOUR ET A LA REINTEGRATION

### 3.1. ANALYSE DES ACTIONS DE RETOUR ET REINTEGRATION DE L'INITIATIVE CONJOINTE

#### 3.1.1. Retour et assistance immédiate à l'arrivée

**Dans la première année et demie du projet, le caseload beaucoup plus important que prévu et la nécessité de mettre en place l'équipe projet et les partenariats en parallèle au déploiement de l'assistance aux migrants ont créé un goulet d'étranglement qui n'a pas permis une assistance aussi rapide et optimale que souhaitée.** La très forte hausse des retours en provenance d'Afrique du Nord a eu lieu avant le démarrage officiel de l'Initiative Conjointe. Entre 2017 et 2018, la mission de l'OIM en Côte d'Ivoire a dû renforcer son personnel et établir de nombreux partenariats tout en organisant le retour et l'assistance immédiate à l'arrivée de 2214 migrants (contre les 750 prévus sur les trois ans dans le document d'action initial)<sup>6</sup>. En février puis mai 2018, le FFU a approuvé deux financements régionaux additionnels (« top-up ») avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> décembre 2017, pour augmenter le financement devenu insuffisant. Les quatre principales conséquences de ces difficultés initiales ont été : un niveau d'information insuffisant des migrants candidats au retour sur l'aide à la réintégration, révélé par les enquêtes d'Altai Consulting ; un processus d'accueil et d'enregistrement difficile à leur arrivée au pays et une perte de contact avec une partie significative des migrants par la suite (à mi-2020, près de 4800 migrants de retour soit 60% du caseload avaient coupé le contact avec l'OIM ou abandonné le processus d'assistance, et donc été « désactivés » par l'OIM : le deuxième taux le plus élevé de la région) ; un retard dans la réception par les bénéficiaires d'un appui économique à la suite de leur retour, retard qu'il a été difficile de rattraper ; enfin, une moindre diversité dans les possibilités d'assistance et une approche plus « top-down » pour les migrants revenus en début de projet<sup>xvi</sup>.

**Malgré ces difficultés initiales, l'assistance au retour et l'aide immédiate à l'arrivée est devenue un processus bien établi et mis en œuvre avec efficacité. L'OIM a su s'adapter aux spécificités du contexte pays et prendre des mesures pour surmonter les difficultés.**

- L'OIM a produit deux brochures (la première étant « Réintégration : mythes et réalités » et la seconde présentant les options de réintégration) et une vidéo (en français et langues locales) sur l'aide à la réintégration afin que les migrants puissent mieux savoir à quoi s'attendre avant leur inscription au programme dans le pays de départ/transit et à leur retour, et connaître les possibilités et conditions de l'aide une fois arrivés en Côte d'Ivoire. Près de 40% des migrants revenus en 2017-2018 et interrogés par Altai Consulting s'étaient dit mal informés (graphique 32 en Annexe 6), ce qui explique en partie leur insatisfaction quant à l'assistance à la réintégration reçue par la suite ; le taux a diminué d'un tiers par la suite<sup>7</sup>.
- Le processus d'élaboration des procédures opérationnelles standard (POS) a permis d'identifier les acteurs à impliquer dans l'aide au retour et l'assistance immédiate à l'arrivée, de clarifier leurs rôles et responsabilités respectives et de rendre le processus d'accueil et d'enregistrement plus efficient.
- Malgré les difficultés à trouver un espace de capacité suffisante, un centre d'accueil a finalement été mis à disposition en juin 2020 pour mettre les migrants de retour et les acteurs

---

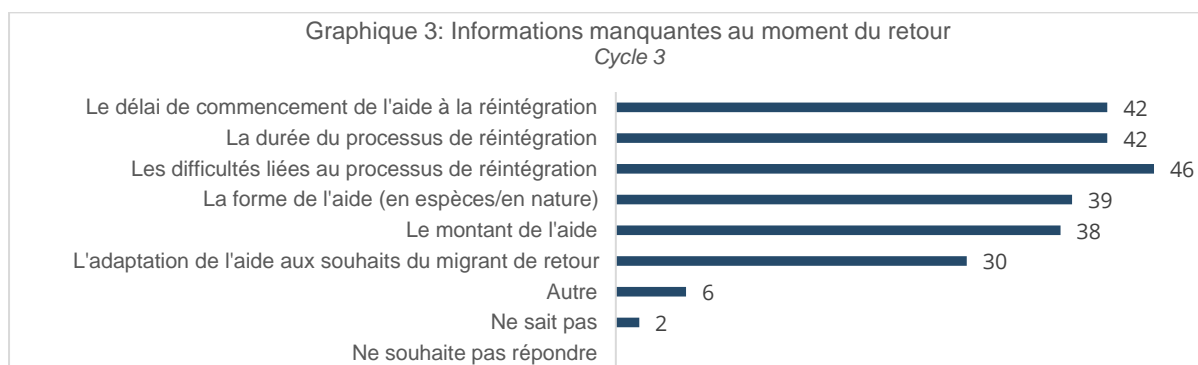
<sup>6</sup> L'écart entre les deux chiffres est dû au fait que certains migrants de retour n'ont pas sollicité l'OIM pour obtenir l'assistance et que l'OIM n'a pas été en mesure de rentrer en contact avec eux après leur retour.

<sup>7</sup> Noter que la taille de l'échantillon des arrivées en 2019-2020 est plus réduit que pour les arrivées antérieures.

impliqués dans l'assistance immédiate à l'arrivée dans de meilleures conditions<sup>8</sup> et les équipes ont été renforcées.

- En accord avec ses partenaires gouvernementaux, l'OIM a décidé dès la première année de consacrer un budget plus important à l'argent de poche donné aux migrants à leur arrivée en l'augmentant de 100 000 FCFA à 165 000 FCFA (252 EUR), le montant le plus élevé dans la sous-région (l'argent de poche a été renommé « pécule d'appui à la réinsertion » en Côte d'Ivoire, compte tenu de son montant). Cette décision semble pertinente au regard du coût de la vie à Abidjan où se réinstalle la majorité des migrants à leur retour et du retard avant le démarrage de l'aide économique<sup>xvii</sup>.
- Pour les migrants revenus à partir de début 2020 et qui n'ont pas pu démarrer ou finaliser le processus comme prévu à cause du COVID-19, l'OIM a fourni une assistance sous forme monétaire, conformément à un accord passé avec le bailleur et le gouvernement (voir section 3.1.5, encadré 1).

**Il reste deux défis principaux à relever : la longueur du temps d'attente entre l'assistance à l'arrivée des migrants de retour et la réception de l'aide à la réintégration (surtout économique) et le « backlog » en résultant ; et leur bonne information sur la réalité de cette aide, y compris sur ses conditions et délais.** Parmi les 40% de migrants ayant le sentiment de n'avoir pas reçu toutes les informations nécessaires (près de deux fois plus que la moyenne régionale), près de 70% ont souligné qu'ils auraient dû être mieux informés des difficultés pratiques pour obtenir l'aide qu'ils attendent et du temps d'attente (graphique 3). Si la proportion de migrants recevant leur première séance de conseil dans les trois mois suivant leur retour a doublé entre 2017-2018 et 2019, passant de moins de la moitié aux deux tiers (graphique 33 en Annexe 6), elle restait trop élevée avant le COVID-19. L'interruption des arrivées pendant mars-avril 2020 n'a pas permis à l'OIM d'accélérer le démarrage du processus de conseil et de réintégration pour ceux déjà rentrés et d'absorber les cas en souffrance car les activités de réintégration elles-mêmes ont dû être ralenties à cause des mesures sanitaires. Les bureaux de l'OIM et de ses partenaires ont été partiellement fermés, le personnel mis en télétravail et mobilisé sur la mise en place de nouvelles modalités de travail, et les activités de conseil et de formation en groupe et les déplacements hors d'Abidjan ont été suspendus. L'aide temporaire en cash a réduit l'impact de la crise sur la situation des migrants de retour et accéléré la réception d'une assistance économique par ceux qui en avaient le plus besoin. Le problème du délai de fourniture de l'assistance telle que conçue par l'Initiative Conjointe reste toutefois posé, et se posera avec acuité lorsque les flux d'arrivées reprendront.



Conformément à « l'approche intégrée de la réintégration » et à la stratégie de l'Initiative Conjointe, en fonction des besoins identifiés par l'examen rapide de vulnérabilité effectué à leur arrivée, l'OIM fournit également aux migrants de retour une assistance sociale et psychosociale qui peut prendre la forme

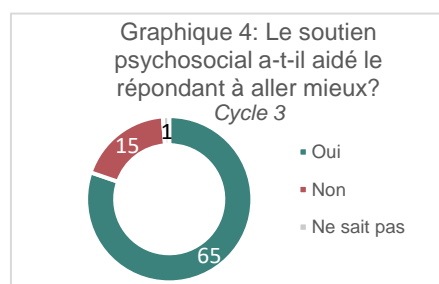
<sup>8</sup> L'OIM et l'ONG Côte d'Ivoire Prospérité sont partenaires depuis 2016. La Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a donné son accord pour une gestion tripartite du centre au cours de la deuxième année de mise en œuvre. Les travaux de réhabilitation, dont le commencement était prévu en juillet 2019 n'ont terminé qu'en juin 2020. La majorité des bénéficiaires y reste quelques jours, le temps de recevoir l'assistance immédiatement requise, mais il est possible pour les cas les plus vulnérables d'y séjourner jusqu'à plusieurs semaines.

d'une aide alimentaire et matérielle<sup>9</sup>, une aide au logement, à la scolarisation des enfants, et/ou un appui médical et psychologique. L'OIM souligne l'insuffisance du budget par bénéficiaire pour couvrir les besoins sociaux et psycho-sociaux des migrants de retour, en particulier des plus vulnérables.

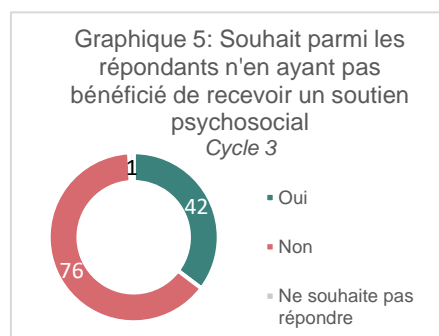
### 3.1.2. Appui psycho-social

**L'OIM a mobilisé des capacités humaines importantes pour l'appui psychosocial, et notamment psychologique, comparativement à d'autres pays de l'Initiative Conjointe.** Sous la supervision de la responsable Protection, l'équipe est constituée d'une psychologue, un docteur et cinq conseillers. Deux partenariats formels ont été établis avec la Polyclinique Sacré Cœur et avec La Grande Pharmacie des Deux Plateaux à Abidjan. Certains cas spécifiques ont été référés à d'autres structures comme l'Hôpital psychiatrique de Bingerville et l'Hopital Sainte Camille de Bouaké, l'OIM finançant la prise en charge et faisant le suivi et la coordination avec les spécialistes de ces structures. Elle a également mis plusieurs types d'activités en place relativement tôt et permettant une adaptation aux différents degrés de sévérité des cas et aux besoins exprimés par les bénéficiaires (graphique 34 en Annexe 6) : écoutes individuelles, groupes de discussion entre migrants de retour (non mixtes et regroupés par profils ou localisation géographique pour délier la parole), groupes de psychoéducation à destination des mineurs non accompagnés, médiations familiales, etc. Deux tiers des répondants à l'enquête d'Altai Consulting qui ont bénéficié d'une aide psychologique ont déclaré avoir participé à plusieurs séances (graphique 35 en Annexe 6).

**Le soutien psychologique est apprécié et semble avoir un véritable impact sur les bénéficiaires.** 80% ont déclaré que l'appui les avait aidés (graphique 4). La proportion de migrants de retour souffrant d'anxiété ou de dépression est deux fois moins élevée parmi ceux ayant bénéficié de cette aide, alors que la stratégie de ciblage de l'aide suppose qu'ils étaient précisément ceux dont l'état psychologique était le plus fragile au moment du retour.



**L'OIM Côte d'Ivoire reste pour autant confrontée aux mêmes défis que ceux identifiés dans les autres pays de l'Initiative Conjointe, à savoir l'identification des besoins des migrants de retour, l'accessibilité de l'aide et la continuité de la prise en charge.** Au sein de l'OIM, seule la psychologue est habilitée à conduire les consultations individuelles et les discussions de groupe. Les partenariats avec les établissements de santé ont donné lieu à peu de référencement en raison du manque de ressources humaines qualifiées suffisantes au niveau national et des difficultés d'accès à ces structures. D'après l'OIM, 20% des migrants de retour ont reçu une forme d'appui psychosocial (contre 14% au niveau régional - voir tableau 1 en section 2.1). Plus d'un tiers des migrants de retour interrogés par Altai Consulting n'ayant pas reçu d'assistance ont exprimé qu'ils auraient besoin de bénéficier d'une telle assistance (graphique 5), et parmi eux 90% auraient souhaité être (mieux) informés de ce type de soutien (graphique 36 en Annexe 6). Trois éléments principaux peuvent expliquer ces besoins non couverts : à leur retour, les migrants ne réalisent, n'expriment ou ne priorisent pas leurs besoins d'appui psychologique (manque de conscientisation voire tabou dans le milieu socio-culturel) ; l'identification des besoins n'est pas faite de manière optimale dans les pays de



<sup>9</sup> Kits bébé pour les femmes enceintes et leur bébé, pécules d'appui additionnels pour besoins matériels et primaires, bons pour la nourriture et pécule additionnel, selon les besoins identifiés.

départ, de transit et d'arrivée ; et les besoins sont évolutifs, ils peuvent apparaître ou se renforcer au fil du temps.

**L'OIM a pris des initiatives pour surmonter ces difficultés.** En septembre 2019, **une formation a été dispensée aux partenaires** sur la dimension psychosociale de la réintégration et la communication avec les migrants de retour, bonne pratique qui a renforcé le dispositif et les capacités d'identification des besoins. Cette formation a été appréciée par les participants interrogés, qui n'ont toutefois référencé que très peu de cas à l'OIM par la suite. A Abidjan, la psychologue effectue des visites à domicile auprès de cas le nécessitant. Dans les autres régions, elle organise des missions de suivi psychologique quand cela est possible compte tenu de leur éloignement et leur dispersion géographique. Pendant la crise du COVID-19, l'OIM s'est adaptée en mettant en place **un suivi des cas les plus vulnérables par téléphone** et en acceptant les ordonnances transmises par ce même moyen. La suspension des déplacements a dégagé du temps pour un suivi plus régulier. Enfin, l'OIM a noué un partenariat avec le Programme National de Santé Mentale pour une meilleure appropriation. Dans ce cadre, une formation de formateurs a été organisé au bénéfice des acteurs de la migration et de la santé mentale ainsi que trois formations de travailleurs sociaux et d'agents de santé, en 2020 et 2021. Cette initiative constitue les prémices d'une stratégie de continuité des opérations et de renforcement du système de soin de santé mentale en Côte d'Ivoire. **La prise en charge des cas et sa continuité deviennent une préoccupation majeure à mesure que la fin des financements de l'Initiative Conjointe s'approche et en cas de discontinuité des financements.**

### 3.1.3. Conseil et orientation professionnelle

Le conseil et l'orientation professionnels des bénéficiaires demeurent un des défis majeurs de l'assistance à la réintégration. Il s'agit d'aligner les parcours de réintégration avec les compétences et intérêts des bénéficiaires et les opportunités réelles du marché du travail.

**Entre 2017 et 2019, l'OIM a établi une vingtaine de partenariats dans le but de renforcer l'adéquation entre les possibilités d'appui économique proposées et les profils et aspirations divers des migrants de retour. Ce faisant, l'OIM a donné plus de liberté de choix aux bénéficiaires, facilité l'absorption du caseload et réduit la dépendance à l'égard d'autres projets ayant leurs propres contraintes opérationnelles et de temps.** La diversification des partenariats est l'un des aspects qui distingue la Côte d'Ivoire par rapport aux autres pays de l'Initiative Conjointe. L'absence d'autres projets FFU de soutien à l'emploi des jeunes a rendu cette initiative de l'OIM encore plus nécessaire et pertinente. Ces partenariats ont concerné tant des agences étatiques pour une meilleure appropriation nationale (Agence Emploi Jeunes – AEJ, Agence Nationale de la Formation Professionnelle – AGEFOP, Agence Nationale d'Appui au Développement Rural – ANADER, la Chambre des métiers, etc.), que des ONG nationales et internationales qui fournissent également des formations et un accompagnement de projets individuels, collectifs et communautaires (Care International, Action-Entreprises, Seekewa, Communauté Abel, Fondation Amigo, etc.), et des centres de formation et entreprises du secteur privé, y compris de grandes entreprises, susceptibles d'apporter des qualifications professionnelles et des opportunités de stage et d'emploi salarié comme alternative à l'auto-entrepreneuriat (Bolloré Transport et Logistics, Proline Logistics, Société Ivoirienne des Technologies Modernes, Forscot etc.). En septembre 2019, l'OIM a organisé une foire aux métiers rassemblant ces partenaires, d'autres organismes de recrutement et de financement de projets et 350 migrants de retour pour une meilleure information de ces derniers, et pour les mettre en contact direct avec l'offre et au centre de la décision d'orientation. Cette initiative a été lourde à organiser mais appréciée. Cette approche permet d'élargir les horizons de réintégration des migrants de retour tout en les remettant au centre de leur destinée, dans une position de démarche active et de responsabilisation. La foire n'a pas pu être réitérée en raison de la crise du COVID-19 et des contraintes logistiques et budgétaires. Ces différentes mesures de l'OIM auraient pu être complétées, avec l'appui de la DUE, en capitalisant davantage sur les nombreux autres acteurs et programmes d'appui à l'emploi des jeunes, à l'entrepreneuriat et à la formation professionnelle présents dans l'écosystème ivoirien (UE,



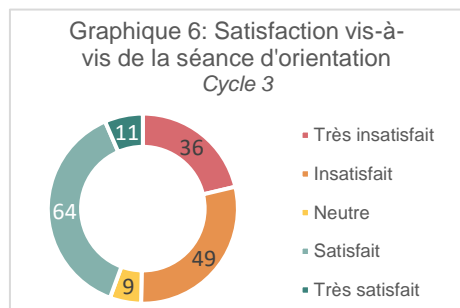
Banque mondiale, Bureau International du Travail, Agence française de développement, etc.). Les principaux obstacles à ce niveau sont la complexité de créer de telles synergies entre bailleurs/projets et la faiblesse de communication et de coordination entre les secteurs de la migration et de l'emploi (voir section 4.4).

**Pour développer ces partenariats et définir les parcours de réintégration économique, l'OIM s'est davantage appuyée sur sa connaissance des migrants de retour, les connaissances de ses partenaires et les opportunités du terrain que sur une approche plus stratégique basée sur les études approfondies existantes, territoriales et prospectives des filières et métiers porteurs et des projets de réintégrations proposés par les bénéficiaires. Cela peut diminuer les chances de succès de l'orientation et de la réintégration économique des migrants de retour. Il y a un équilibre à trouver entre l'approche par la demande d'emploi et l'approche par l'offre.** Le Ministère du Plan, celui en charge de la Jeunesse, l'UE, la Banque mondiale, le Bureau international du travail, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, et le Ministère néerlandais des Affaires Etrangères, notamment, ont publié plusieurs études sur les secteurs porteurs et les opportunités et priorités d'emploi et de formation professionnelle pour les jeunes : plus d'une vingtaine entre 2015 et 2019. Avec la stratégie nationale pour l'insertion et l'emploi des jeunes 2016-2020, elles fournissent des informations essentielles à la compréhension du contexte et à une bonne orientation des jeunes, y compris migrants. Dans le secteur agroalimentaire par exemple, la Banque mondiale a identifié la noix de cajou, l'élastique, le coton, l'horticulture et l'huile de palme comme les principaux secteurs d'avenir ; dans le secteur manufacturier : le plastique, les cosmétiques et les produits pharmaceutiques. Les formations proposées et les activités génératrices de revenus soutenues par l'OIM sont très peu dans ces domaines (sauf l'horticulture, l'huile de palme et les produits de cosmétiques/d'hygiène) mais majoritairement dans l'aviculture/élevage, le commerce et la transformation. D'autre part, le manuel de réintégration publié par l'OIM en 2019 recommande un diagnostic communautaire préalable approfondi, l'utilisation d'une « grille de faisabilité », et l'analyse au cas-par-cas des pré-conditions et chances de durabilité des projets collectifs et communautaires proposés<sup>xviii</sup>, pour lesquelles le temps, les ressources et les compétences nécessaires n'ont pas toujours été disponibles, d'après certains partenaires de mise en œuvre de l'OIM. Récemment, une formation spécifique a été dispensée aux assistants de la réintégration par un incubateur d'entreprise d'Abidjan, ESPartners, afin de renforcer la viabilité et la faisabilité des plans d'affaires élaborés.

**L'information des migrants de retour et la définition de leur plan de réintégration n'est pas un processus facile compte tenu de leurs profil et aspirations très divers, de l'absence de projet clair ou réaliste d'une partie d'entre eux, de l'offre d'appui économique et d'emploi disponible, et des contraintes opérationnelles.** Compte tenu des partenariats et plannings d'activités évolutifs, les brochures d'information distribuées aux migrants de retour sur les parcours/options de réintégration restent génériques. Elles ne fournissent pas de liste et calendrier précis des formations et référencements disponibles sur une période donnée. La bonne orientation des bénéficiaires repose donc sur la connaissance de ces opportunités par l'assistant à la réintégration. Or 45% des migrants rentrés en 2017 et 2018 ont déclaré lors de l'enquête n'avoir pas bénéficié d'une telle séance de conseil et d'orientation professionnelle avec l'OIM (graphique 37 en Annexe 6). L'éloignement géographique entre certains migrants de retour et l'offre de formation et d'emploi est une autre contrainte. Pour minimiser le problème d'inadéquation entre la demande et l'offre d'appui économique disponible, il est demandé aux migrants de retour de remplir une fiche de souhaits. L'OIM s'efforce de leur offrir des séances de conseil et d'orientation en plusieurs étapes si nécessaire pour les aider à définir et affiner leur projet, qui sera validé par le Comité de Gestion des Cas (plus d'information sur le comité dans la section 4.2). Plus de la moitié des migrants enquêtés ayant bénéficié d'une orientation professionnelle ont reçu plus d'une séance (graphique 38 en Annexe 6). Certains PMO de l'OIM ont souligné le niveau inégal de réalisme des plans d'affaires simplifiés, et d'appropriation des plans d'affaires par les bénéficiaires, dans lesquels ils ont été impliqués plus ou moins activement, ce qui peut poser un risque en termes de niveau d'engagement des bénéficiaires et de durabilité des projets. D'autres part, certains partenaires et prestataires de l'OIM (ONG/associations et centres de formation) souhaiteraient être associés plus en amont au processus de profilage, de conseil et d'orientation des migrants de retour,

avant qu'ils ne leur soient formellement référés par l'OIM., étant bien placés pour identifier les meilleurs potentiels et prodiguer des conseils dans leur domaine d'expertise respectifs. Ils soulignent également le besoin de renforcer l'analyse des compétences, de la motivation et de l'environnement social des migrants de retour, et la nécessité d'affiner l'appréhension du marché, des coûts et des risques<sup>10</sup>. Une telle démarche dépasse souvent le temps, le budget et les capacités disponibles à leur niveau et au niveau des assistants de l'OIM et des bénéficiaires eux-mêmes.

**La Côte d'Ivoire est le pays de l'Initiative Conjointe où les bénéficiaires du conseil et de l'orientation professionnels sont les moins satisfaits. Cela peut s'expliquer par le fait que les attentes d'une partie des migrants de retour restent différentes de l'aide qui leur a été proposée.** Seuls 44% des répondants à l'enquête d'Altai Consulting se sont dit satisfaits ou très satisfaits du processus (graphique 6). La moitié des répondants disent que le domaine d'activité pour lequel ils ont été accompagnés



ne correspondait pas à leur désir initial, contre un quart à l'échelle régionale (voir section 3.1.6). Ces deux taux sont restés stables dans le temps. Une majorité des migrants étant originaires de la région d'Abidjan avec des aspirations élevées avant leur départ, l'aide proposée à leur retour peut aussi ne pas être à la hauteur de leurs ambitions et de leurs espoirs. Enfin, l'OIM Côte d'Ivoire a eu tendance à les orienter vers des micro-projets collectifs et communautaires, selon l'approche encouragée par le Siège et le bureau régional de l'OIM pour l'Initiative Conjointe (voir Section 2.2) alors que le souhait de la majorité des bénéficiaires est de recevoir une aide individuelle. L'introduction de l'assistance en cash semble mieux répondre à leurs attentes en termes de flexibilité, d'appropriation et d'autonomisation (voir sections 3.1.1 et 3.1.5).

### 3.1.4. Formation professionnelle

**Les défis principaux de la formation professionnelle sont leur accès/attractivité, leur qualité, et l'insertion des bénéficiaires sur le marché du travail.**

**La diversification de l'offre de formation a permis de susciter l'intérêt des migrants de retour pour une forme d'appui leur apportant les compétences techniques susceptibles de leur ouvrir plus d'opportunités professionnelles et d'avoir un impact de plus long terme sur leur stabilisation économique.** Il était nécessaire de rendre les formations plus attractives puisque leur coût vient en déduction du montant moyen budgétisé par le projet pour la réintégration de chaque migrant, et que ces derniers, à leur retour, cherchent d'abord à subvenir à leurs besoins immédiats et ceux de leur famille avant de considérer les avantages d'une formation professionnelle. La demande de formation semble s'accroître par la suite : 56% des répondants à l'enquête d'Altai Consulting n'ayant pas bénéficié de formation ont exprimé le souhait d'en bénéficier. D'après les entretiens menés avec l'OIM et ses partenaires, les formations les plus demandées par les migrants de retour sont dans le transport, la construction, l'agriculture, l'élevage et certains métiers de services. De nombreux partenaires, comme l'ANADER, l'AGEFOP, Care ou le Centre Culinaire Panafricain, conduisent un second profilage des bénéficiaires que l'OIM leur a référés pour s'assurer que ces derniers satisfont bien les prérequis : la motivation et, par exemple, le niveau d'alphabétisation. Avec l'élargissement de l'offre de formation (hors période COVID-19 pendant laquelle toutes les formations ont été arrêtées), le

<sup>10</sup> Concernant les bénéficiaires non satisfaits de l'aide reçue, l'OIM Côte d'Ivoire analyse que « il s'agit dans la plupart des cas de bénéficiaires qui ont rencontré des difficultés au moment de la mise en oeuvre des projets. Les bénéficiaires décident du type de projet qu'ils souhaitent réaliser au moment du counselling avec le staff de l'OIM et sont censés, en principe, avoir les compétences et connaissances pour leur mise en oeuvre et leur gestion. Les résultats de cette analyse montrent que ce n'est pas toujours le cas, et que certains auraient besoin d'un accompagnement. » (Rapport de suivi-évaluation de l'assistance en espèce, OIM, octobre 2020). Ce constat révèle les faiblesses du counselling et de l'orientation professionnelle des bénéficiaires.

temps d'attente a diminué et est l'un des plus bas des pays de l'Initiative Conjointe, mais il reste long : 40% des répondants à l'enquête d'Altai Consulting ont commencé leur formation plus de six mois après leur retour (graphique 39 en Annexe 6). Ce délai peut décourager les migrants de retour et générer de la frustration. Pour réduire la contrainte de l'accessibilité géographique et financière des formations, l'OIM fournit aux apprenants un *per diem* de 30 000 FCFA (46 EUR) par mois (la moitié du SMIG). Certaines formations sont proposées à temps partiel, ce qui permet aux apprenants d'avoir des activités parallèles pour subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille.

**Des mesures pertinentes sont en place pour assurer une certaine qualité de formation mais il reste des contraintes structurelles et opérationnelles.**

- L'OIM s'est notamment appuyée sur la liste des centres de formation accrédités par le gouvernement et l'AGEFOP pour **sélectionner les meilleurs centres de formation**. Toutefois, les partenaires techniques et financiers de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire ont tous souligné la **faible qualité de l'offre de formation**, avec des méthodes et équipements pédagogiques dépassés et peu adaptés aux besoins du marché du travail<sup>xix</sup>. Le gouvernement n'a pas priorisé ce secteur dans sa politique d'emploi et ses allocations budgétaires depuis les années 1990. L'UE, la Banque mondiale et d'autres bailleurs ont engagé des fonds et des programmes dans le sens d'une modernisation de l'offre et de renforcer les liens avec le secteur privé.
- La plupart des partenaires et centres de formation de l'OIM ont dit avoir **adapté leurs modules de formation au public particulier des migrants de retour** qui, pour certains, ont un niveau d'instruction et de motivation moins élevés que leur public traditionnel, et un comportement moins discipliné. Plusieurs ont inclus des modules de compétences de vie<sup>11</sup>, utilisé davantage de supports visuels et moins mis l'accent sur la théorie. 38% des apprenants enquêtés n'ayant pas compris toute la formation ont trouvé que la formation reçue n'était pas assez pratique – ce qui peut être davantage le cas de certaines formations comme la comptabilité / le commerce (graphiques 40 et 41 en Annexe 6). Le pourcentage d'enquêtés ayant bien compris la formation est quatre fois plus élevé lorsqu'elle combinait la théorie et la pratique (graphique 42 en Annexe 6).
- La **durée des formations** est variable en fonction du métier et du centre de formation : de deux semaines à six mois. Les formations à certains métiers techniques sont complétées par la pratique sur site et un suivi technique d'une durée variable. Plusieurs partenaires/prestataires de formation interrogés et 38% des apprenants n'ayant pas compris toute la formation ont regretté la durée trop courte de la formation initiale et/ou de l'appui-suivi post-formation (graphiques 40 et 41 en Annexe 6). L'enquête d'Altai Consulting montre que plus la formation a été longue, mieux elle a été comprise et appréciée par les apprenants, et mieux ils se sont sentis équipés pour – et ont effectivement réussi à – trouver un travail dans le domaine (graphique 43 en Annexe 6). Les principales contraintes relatives à la durée des formations sont **le budget insuffisant par bénéficiaire** et l'exigence de rapidité de réception d'un revenu des bénéficiaires, difficile à concilier avec des formations longues.

**Il y a très peu d'abandons en cours de formation mais la satisfaction des bénéficiaires interrogés et leur insertion dans l'emploi est le plus bas de la région.** Le taux de satisfaction est de 51% (graphique 44 en Annexe 6). 35% estiment que la formation reçue n'a pas suffi à leur fournir les compétences nécessaires sur le marché du travail (graphique 43 en Annexe 6) et 70% des répondants ne travaillent pas dans le secteur dans lequel ils ont été formés (graphique 45 en Annexe 6), le taux le plus élevé de la région malgré un marché du travail comparativement plus dynamique<sup>xx</sup>. Les éléments les plus susceptibles d'expliquer cette situation sont : défis du conseil et de

---

<sup>11</sup> Ces modules couvrent notamment le comportement au travail, la bonne gestion des groupes/associations, la coopération/gestion des conflits, la prise de décision collective, la communication avec les clients et résilience – thèmes qui ont été également abordés lors de la formation de ses partenaires et prestataires par l'OIM.

l'orientation professionnelle en amont ; le problème de la correspondance entre les formations demandées par les migrants de retour et offertes par l'OIM d'une part, et les secteurs les plus porteurs d'autre part ; et le niveau inégal d'appropriation et d'engagement des migrants de retour. Deux autres leviers d'action ont été identifiés. Si les attestations de formation délivrées par les centres accrédités par l'Etat ont du poids auprès des employeurs, les attestations délivrées par l'OIM et ses ONG partenaires ne jouissent pas de la même valeur et manquent de précision sur le corps de métier, les compétences techniques et l'expérience acquise en formation. Deuxièmement, les mesures de suivi et d'accompagnement des apprenants vers l'emploi à la fin de la formation sont insuffisantes, notamment à cause du budget et de la durée des contrats liant l'OIM avec ses prestataires et partenaires, et du manque de ponts avec les employeurs/marchés potentiels et de mesures incitatives à l'endroit des institutions de formation.

### 3.1.5. Projets individuels, collectifs et communautaires

**Malgré un contexte qui semble plutôt favorable à une aide individuelle à cause du caractère majoritairement urbain des migrants ivoiriens<sup>12</sup> et de la diversité de leurs profils et de leurs aspirations, la Côte d'Ivoire est le pays de l'Initiative Conjointe où l'OIM s'est le plus engagée dans l'approche des projets collectifs et communautaires.** En juillet 2020, un tiers des migrants de retour avaient bénéficié d'une aide au démarrage d'une activité génératrice de revenus<sup>xxi</sup> : 1200 ont bénéficié d'un projet collectif ou communautaire, et 850 d'un individuel. Les 166 projets communautaires mis en œuvre en Côte d'Ivoire représentaient 62% du total des projets communautaires soutenus par l'Initiative Conjointe dans toute la sous-région, et ont bénéficié aussi à plus de 1000 jeunes non-migrants<sup>xxii</sup>. Ce choix stratégique est cohérent avec les principes de l'approche intégrée de la réintégration et se justifie par la volonté de ne pas singulariser les migrants de retour par rapport aux jeunes non-migrants, de favoriser leur réinsertion dans la communauté et la cohésion sociale, et d'appuyer des projets socio-économiques d'envergure plus grande à même de contribuer au développement socio-économique de la zone et de prévenir la migration irrégulière. Il a nécessité une recherche de partenaires et un investissement élevé de la part de l'OIM. Cependant la majorité des migrants de retour ont une préférence marquée pour un appui individuel, comme dans les pays voisins, et ont exprimé lors de l'enquête une certaine frustration par rapport à l'aide groupée. D'après l'enquête d'Altai Consulting, les bénéficiaires d'une aide individuelle sont plus satisfaits que ceux de l'aide groupée. Ce résultat est le même dans les autres pays de l'Initiative Conjointe, même si le niveau de satisfaction générale y est plus élevé. En Côte d'Ivoire, le taux de satisfaction est le plus faible parmi les participants à un projet communautaire (16% contre 43% pour les projets collectifs et 45% pour les projets individuels – graphique 48 en Annexe 6).

**La formation et la dynamique des groupes sont des facteurs importants qui affectent la réussite des projets collectifs et communautaires.** L'OIM cite deux principaux critères utilisés dans la formation des groupes : la proximité géographique et l'existence d'un projet commun. De plus en plus, les affinités et le désir des migrants de retour de travailler ensemble seraient pris en considération. Avec 13 personnes par projet communautaires en moyenne jusqu'à début 2020<sup>xxiii</sup>, il est probable que ce facteur clef de réussite n'avait pas été bien pris en compte initialement, ce qui explique que de nombreux migrants de retour ont déclaré s'être sentis contraints de se mettre ensemble pour pouvoir bénéficier d'une assistance économique<sup>xxiv</sup>. Le niveau de motivation et d'engagement individuels varie au sein des groupes et la répartition des revenus (quand il y en a) peut poser problème. Près de deux tiers des participants interrogés ont rapporté des tensions importantes ayant généré plus de deux départs voire l'arrêt du projet, une proportion de 30 points de pourcentage plus élevée que la moyenne régionale (graphique 46 en Annexe 6). La moitié des répondants enquêtés par Altai Consulting ayant

---

<sup>12</sup> L'ancrage géographique des jeunes, et leur attachement au cercle familial, communautaire et à la terre, sont moindres en milieu urbain qu'en milieu rural. D'autre part, la cohésion sociale est également moindre. Or ce sont des conditions clefs de la réussite et de la durabilité des projets collectifs et communautaires.

démarré un projet de groupe ont déclaré que celui-ci n'était plus opérationnel (soit en arrêt, soit les membres se sont séparés et le projet s'est définitivement arrêté, graphique 47 en Annexe 6), contre un quart au niveau régional. Pour atténuer ce risque, certains des partenaires de l'OIM demandent aux participants de signer une fiche d'engagement pour les informer des conditions de participation, établir des règles de fonctionnement et appeler à un investissement personnel pour une réussite collective. De plus, les projets de groupe les plus récents rassemblent entre trois et quatre personnes en moyenne<sup>xxv</sup>. Enfin, depuis 2020, l'OIM favorise davantage les projets individuels : à février 2021, le nombre de bénéficiaires de projets individuels dépasse celui des projets de groupe (1800 contre 1400 environ).

**Les principaux autres facteurs opérationnels de réussite/échec, indépendamment du type de projet, sont la solidité de l'étude préalable de faisabilité, la motivation individuelle des bénéficiaires, l'intensité du suivi-accompagnement** (ces trois éléments ont été discutés plus haut) **et l'aide matérielle apportée au démarrage de leur projet d'entrepreneuriat.** Concernant ce dernier point, première cause évoquée par les bénéficiaires pour expliquer les difficultés de leur projet (graphique 49 en Annexe 6), il est souvent qualifié d'**inadéquat et/ou de mauvaise qualité, et arrive avec un retard très important**, souvent de plusieurs mois ; 72% des bénéficiaires enquêtés ont reçu l'aide matérielle plus de 6 mois après leur retour, le pourcentage le plus élevé après le Sénégal. Ces différents problèmes, soulevés également dans tous les autres pays de l'Initiative Conjointe, semblent se manifester surtout lorsque l'OIM est responsable de l'achat et de la livraison de l'équipement. Ils s'expliquent par la lourdeur des procédures de l'organisation ivoirienne, le souhait de mettre le plus possible les projets de micro-entrepreneuriat en conformité avec la réglementation nationale en évitant de renforcer l'économie informelle, le temps mis par les bénéficiaires pour constituer le dossier nécessaire à la réception de l'aide matérielle, et le décalage de cette approche avec le contexte ivoirien (économie informelle, faiblesse du système d'état civil, difficulté et coût des démarches administratives, etc.) et avec la nature des microprojets des migrants de retour. L'autre contrainte relative à l'équipement de démarrage est **son faible montant**, dû au budget insuffisant par bénéficiaire, souligné par tous les acteurs consultés : bénéficiaires, OIM, et ses partenaires gouvernementaux et de mise en œuvre. Le COVID-19 a ralenti encore le processus d'achat et de livraison du matériel. **Le taux de satisfaction des bénéficiaires par rapport à leur projet est d'un tiers, soit deux fois moindre que la moyenne régionale et le taux le plus bas des pays de l'Initiative Conjointe** (graphique 50 en Annexe 6).

**La fourniture d'une partie de l'aide en cash pour remplacer l'aide matérielle à l'installation des projets permet de contourner ou d'atténuer ces difficultés. Elle constitue un véritable changement de paradigme pour toute l'Initiative Conjointe, dans lequel l'OIM Côte d'Ivoire a été pionnière. Il s'agit désormais d'y consacrer toute l'attention requise pour en tirer le plus grand parti.** Au vu des multiples avantages de cette approche (voir encadré 1), la question se posera de savoir si cette approche, en contradiction avec les principes initiaux de l'UE et de l'Initiative Conjointe, devra et pourra perdurer une fois la pandémie dépassée, et dans quelles conditions (voir section 3.3.1). Tout d'abord, il est indispensable de pouvoir en démontrer et quantifier les avantages par rapport aux risques dans le contexte ivoirien, et d'en affiner les modalités de mise en œuvre en fonction des retours du terrain. L'enquête habituelle utilisée par l'OIM pour étudier le succès et la durabilité de la réintégration ne suffira pas à répondre à toutes les questions. Ensuite, comme le souligne l'OIM, l'aide monétaire ne doit se substituer ni à l'analyse du contexte des bénéficiaires et de leur idée de projet, ni à leur conseil, orientation et formation professionnels qui sont susceptibles d'influencer plus durablement la trajectoire professionnelle des migrants de retour et le succès de leur réintégration. Enfin, elle doit préoccuper suffisamment l'OIM et l'UE pour que davantage de ressources soient consacrées au suivi plus long et plus intense de tous les projets sur le terrain, avec un rôle renforcé des agences nationales citées plus haut lorsqu'elles disposent de démembrement dans la zone. Pendant les restrictions liées au COVID-19, le suivi n'a pu se faire que par téléphone.

Encadré 1 : L'assistance en espèce



**La Côte d'Ivoire a introduit l'assistance en cash dès le printemps 2020 pour pallier les contraintes posées par la crise du COVID-19 dans la fourniture de l'aide aux migrants déjà rentrés.** Ceux rentrés après le 1<sup>er</sup> janvier 2020 mais dont le processus de conseil, orientation et réintégration n'avait pas encore commencé ont reçu la somme de 600 000 FCFA (915 EUR). Cet appui monétaire a été versé en deux tranches de 300 000 FCFA (457 EUR) pour permettre une étape intermédiaire de suivi-vérification et s'assurer que l'assistance est utilisée pour faciliter leur réintégration. Ils peuvent néanmoins utiliser cette aide de différentes manières en plus de lancer une activité génératrice de revenus, y compris rembourser leurs dettes, financer leurs dépenses sociales, et/ou poursuivre plusieurs projets en parallèle pour éviter de mettre tous leurs œufs dans le même panier. Les migrants rentrés avant cette date et dont le projet de réintégration avait déjà été défini mais n'est pas installé ou finalisé reçoivent l'équivalent du montant qui devait couvrir la formation et l'équipement de démarrage du projet. Cette initiative présente plusieurs avantages, notamment d'accélérer la fourniture de l'aide (en soulageant l'OIM des contraintes dues aux procédures d'achat, de logistique et à la limitation des transports entre Abidjan et les régions, temps qui peut désormais être consacré à d'autres tâches cruciales telles que le suivi-accompagnement des projets), et de libérer l'OIM de la responsabilité de la qualité de l'équipement fourni. Elle rencontre la demande de la majorité des bénéficiaires (d'après les premiers retours des bénéficiaires enquêtés par l'OIM<sup>xvii</sup>), les responsabilise par rapport à leur réintégration et les autonomise. Enfin, elle limite les risques de diffusion du COVID-19.

**Les risques associés à cette assistance sont d'une part la possibilité d'un mésusage des fonds et d'autre part un risque réputationnel pour l'OIM ou l'UE notamment si l'argent est utilisé pour financer une ré-émigration.** Du point de vue du gouvernement et des jeunes non-migrants, l'aide en cash peut être perçue négativement comme une forme de récompense à la migration (« favoritisme » des migrants de retour) et d'incitation à la migration pour les autres. Ce risque reste faible compte tenu du montant modeste de l'aide monétaire – y compris par rapport aux sommes les plus souvent empruntées pour financer le projet migratoire – et du système de suivi-vérification mis en place par l'OIM.

L'OIM continue de mener l'enquête habituelle de suivi de la réintégration et des enquêtes spécifiques, par téléphone, pour évaluer la satisfaction des bénéficiaires. 200 bénéficiaires ont été interrogés sur l'assistance à la réintégration en espèce. Ils se sont dit globalement satisfaits de l'aide reçue, malgré un montant modeste comparé aux besoins<sup>13</sup>.

Indépendamment de cette aide monétaire à la réintégration, une assistance ponctuelle d'urgence a été fournie à 600 migrants de retour vulnérables, également en espèce, pour leur permettre de faire face aux difficultés liées à la crise de COVID-19. Le montant de cette assistance s'est élevé à 150 000 FCFA (229 EUR) par adulte et 90 000 FCFA (137 EUR) par enfant, avec un plafond de 480 000 FCFA (732 EUR) par foyer.

#### Encadré 2 : L'utilisation d'instruments de financement complémentaire au don

**Dans la continuité de l'aide en cash, une autre piste à considérer serait l'utilisation d'outils financiers tels que le microcrédit, le fond revolving et le fonds de garantie.** L'AEJ, partenaire de l'OIM, les utilise déjà pour son public habituel hors migrants de retour – l'OIM et l'UE ayant souhaité des modalités différentes pour ce groupe particulier. L'AEJ a des accords avec des banques et institutions de microfinances de la place, et ensemble font des analyses de faisabilité et de rentabilité des projets en amont et un suivi rapproché en aval. Les emprunteurs ont un plus grand niveau de responsabilisation et d'incitation à la réussite. Ce sont des domaines qu'il serait intéressant de renforcer dans l'approche OIM, afin de maximiser les chances de succès des projets. Les principaux défis sont :

<sup>13</sup> 40% des bénéficiaires enquêtés ont répondu que l'aide en liquide a répondu partiellement à leurs besoins : « l'argent n'était pas suffisant pour le projet initial, donc j'ai fait ce que je pouvais avec, afin de ne pas rester sans rien faire »

le manque de document d'identité des bénéficiaires, le nécessité/exigence de documents de formalisation de l'activité, et la difficulté à mettre en place un suivi-accompagnement rapproché des projets financés.

**Ce type d'appui financier supplémentaire ne peut pas être offert à tous les projets : il y a des pré-conditions.** Les institutions financières peuvent considérer les migrants de retour comme des bénéficiaires moins fiables en raison de leur mobilité, de leur niveau d'appropriation et d'engagement inégal par rapport à leur projet, et du risque de mésusage des fonds. D'autre part, les projets n'ont pas tous le même profil de risque et la même maturité, et certains migrants se sont déjà endetté pour financer leur projet migratoire. Il s'agit donc de bien cibler ce type d'aide grâce à travail de profilage approfondi, et de réduire le risque d'échec par une éducation financière et un accompagnement renforcé des bénéficiaires, une mutualisation du risque et l'utilisation d'un fonds de garantie. Dans certains cas, la création d'un groupement d'épargne et de crédit ou d'un fond revolving pourrait être mieux indiqués qu'une intermédiation d'une institution de microfinance : il existe une multiplicité d'instruments financiers au service de l'entrepreneuriat.

Une bonne pratique susceptible de mettre les projets sur de meilleures bases et d'avoir une influence sur l'engagement des participants est la **formation à l'entrepreneuriat**. Deux tiers des migrants ivoiriens de retour interrogés par Altai Consulting en ont bénéficié, un pourcentage plus important que la moyenne de la sous-région. Cette formation a été appréciée par ceux qui l'ont reçue même si elle est jugée trop courte (deux semaines), et le taux de survie des projets concernés (au niveau régional) est légèrement amélioré.

Une autre initiative prometteuse est la volonté de l'OIM, quand l'opportunité se présente, de **créer/renforcer la chaîne de valeur** en soutenant ou mettant en lien des projets dans une même filière, par exemple dans la production, distribution et commercialisation d'un produit. L'approche présente l'avantage de favoriser les débouchés et la viabilité économique des projets, et de faciliter la possibilité de diversification des activités de réintégration le long de la chaîne de valeur dans le but d'en garantir la durabilité.

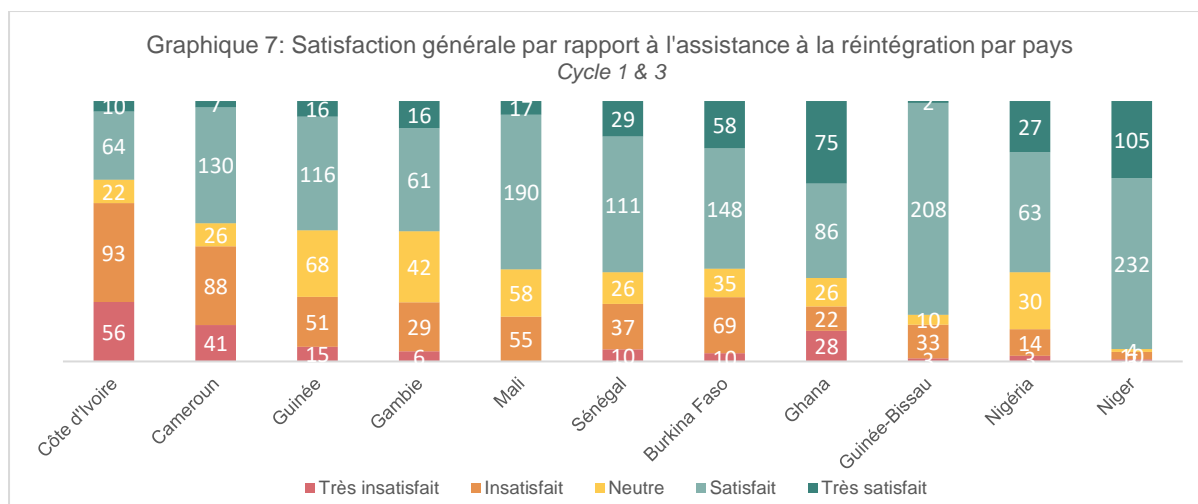
## 3.2. IMPACTS DE L'ASSISTANCE A LA REINTEGRATION

### 3.2.1. Satisfaction générale et feedback des bénéficiaires

**Les enquêtes de l'OIM et d'Altai Consulting concordent quant à la satisfaction générale des bénéficiaires par rapport à l'aide reçue qui est la moins élevée de l'Initiative Conjointe dans la sous-région.** D'après l'enquête d'Altai Consulting, seuls 30% des bénéficiaires ont déclaré être satisfaits ou très satisfaits (61% insatisfaits ou très insatisfaits, et le reste sont neutres – graphique 7). Le taux de satisfaction rapporté par l'OIM est deux fois plus élevé (60%), même s'il reste le plus faible de la région<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Le fait que l'enquête de l'OIM ne soit pas administrée de manière complètement indépendante (mais par l'équipe suivi-évaluation de l'OIM) peut avoir créé un potentiel biais de sélection et de réponse. Le fait que l'enquête d'Altai Consulting soit conduite de manière indépendante n'exclut pas non plus tout biais de réponse.

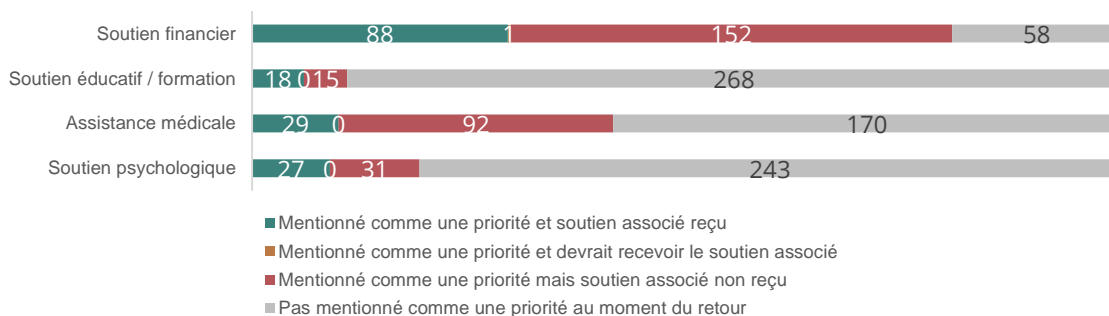


D'après les données d'Altai Consulting, la satisfaction est plus élevée parmi ceux qui ont reçu l'aide récemment, en 2019 ou 2020 (36% contre 28% pour ceux entrés dans le processus en 2017 et 2018 – graphique 51 en Annexe 6), ce qui pourrait être la conséquence d'une aide plus rapide et correspondant mieux aux attentes des bénéficiaires. Mais il ne s'agit que d'une indication compte tenu de la taille de l'échantillon enquêté (47 répondants) parmi les bénéficiaires les plus récents. **Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce niveau d'insatisfaction :**

- Les migrants de retour, ayant grandi en milieu urbain majoritairement et dans un pays à l'économie dynamique qui a été le fleuron de l'Afrique francophone, sont partis avec un niveau d'éducation et de revenu plus haut et avec des rêves et aspirations plus élevés que ceux d'origine rurale ou venant d'autres pays de la sous-région. La déception liée à l'échec migratoire est d'autant plus rude, et le coût d'opportunité de l'aide au retour d'autant plus élevé<sup>15</sup>.
- L'information insuffisamment précise donnée aux candidats au retour sur la temporalité de l'aide (sa lenteur), ses modalités (préférence pour l'assistance groupée, l'accent mis sur l'appui non-matériel avant le COVID-19) et ses conditions de succès peut expliquer le sentiment de frustration exprimé par certains. Le temps d'attente avant la réception de l'aide économique est parmi le plus long de la région et la performance des projets est la plus faible (voir sections 3.1.1, 3.1.5 et 3.1.8).
- La proportion de bénéficiaires étant orientés vers des projets de groupe (collectifs et communautaires) est aussi nettement plus élevée que dans les autres pays.
- Les résultats de l'enquête d'Altai Consulting mettent en lumière un décalage entre les besoins prioritaires des migrants à leur retour tels qu'exprimés au moment de l'enquête et l'assistance effectivement reçue (graphique 8). Ainsi, sur 243 répondants ayant mentionné le soutien financier comme priorité, environ un tiers seulement a bénéficié d'une assistance économique à la réintégration, à savoir une formation professionnelle, un stage/apprentissage/emploi et/ou l'aide à la création d'une activité génératrice de revenus). De même, parmi les 180 répondants à l'enquête de septembre 2020 ayant bénéficié d'une séance de conseil et orientation, un peu plus d'un tiers a spontanément exprimé qu'ils auraient souhaité que leur plan de réintégration reflète mieux leurs premiers choix. Enfin, la couverture des besoins médicaux et psycho-sociaux reste sous-optimale, d'après les déclarations des répondants à l'enquête (sur les causes possibles de la faible couverture des besoins, voir section 3.1.2).

<sup>15</sup> Le coût d'opportunité est aussi appelé « coût de renoncement ». Il peut se définir ici par l'écart entre les bénéfices de l'aide à la réintégration et les bénéfices espérés/attendus des options alternatives, par exemple, être restés dans le pays de migration au lieu d'avoir opté pour le retour volontaire, ou même être resté en Côte d'Ivoire au lieu de tenter l'aventure migratoire.

Graphique 8: Adéquation du soutien reçu avec les besoins prioritaires identifiés par les répondants (Cycle 1 & 3)

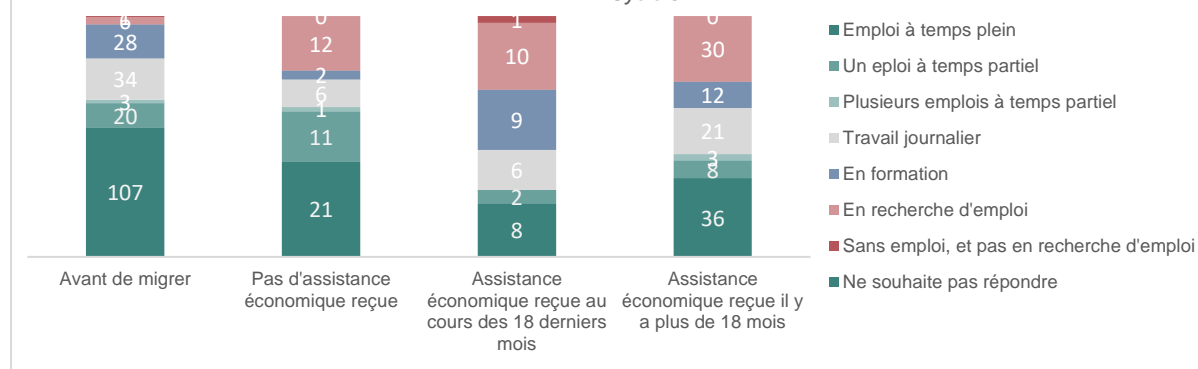


### 3.2.2. Situation professionnelle

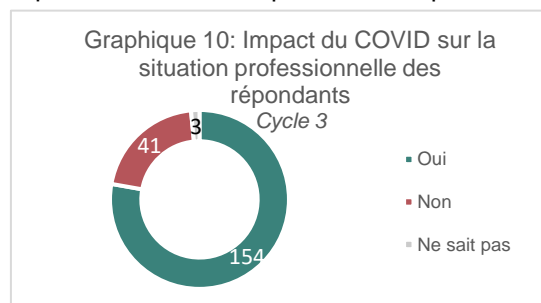
L'enquête d'Altai Consulting ne permet pas de conclure que l'aide à la réintégration a eu un impact significatif sur la situation professionnelle des bénéficiaires interrogés depuis leur retour. Si la situation professionnelle des bénéficiaires d'une aide économique s'améliore avec le temps, elle est moins bonne que celle des migrants de retour qui n'ont pas (encore) bénéficié d'assistance économique, contrairement aux résultats observés à l'échelle régionale. D'après l'enquête d'Altai Consulting, la proportion de répondants ayant un emploi à temps plein est de 30% parmi les bénéficiaires d'une assistance économique contre 40% pour les non-bénéficiaires (graphique 9). La situation est inverse au niveau régional (38% et 25% respectivement, graphique 52 en Annexe 6). Une réduction du taux de chômage n'est pas observée en Côte d'Ivoire. Cette absence d'impact sur la situation d'emploi pourrait être dû au délai plus long de l'aide économique en Côte d'Ivoire que dans le reste de la sous-région, qui a pu forcer davantage de migrants de retour à commencer un autre travail en attendant.

L'assistance à la réintégration n'a également pas permis aux migrants de retour de rattraper leur situation d'avant départ, ce qui peut contribuer à l'insatisfaction exprimée vis-à-vis de l'aide reçue. Leur taux d'emploi à temps plein est plus faible (30% contre 54% avant le départ) et le taux de chômage plus élevé (28% contre 3% avant le départ), à l'inverse de ce qui est observé à l'échelle régionale. Leur situation avant départ était également un peu meilleure que dans les autres pays<sup>xxvii</sup>.

Graphique 9: Situation professionnelle des répondants  
Cycle 3



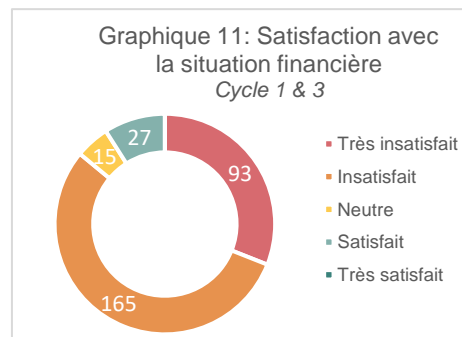
**Outre les limites de l'aide à la réintégration, plusieurs facteurs individuels et contextuels peuvent avoir contribué à ce résultat sous-optimal** : l'attitude positive et la motivation, qui peuvent faire défaut chez certains migrants de retour ; l'entourage des bénéficiaires et leur réseau d'entraide, qui peut être plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural où sont souvent situées les zones d'émigration dans les autres pays de la sous-région ; l'impact du COVID-19 qui a eu un impact sur la situation professionnelle de 78% des répondants ivoiriens (graphique 10) contre 63% à l'échelle régionale; et le fait que si 43% des répondants à l'échelle régionale déclarent avoir plusieurs activités en parallèle, ce n'est le cas que pour 32% des répondants ivoiriens, ce qui a augmenté leur niveau de dépendance par rapport à l'aide de l'OIM et leur vulnérabilité au choc externe qu'a représenté le COVID-19.



### 3.2.3. Autonomisation économique

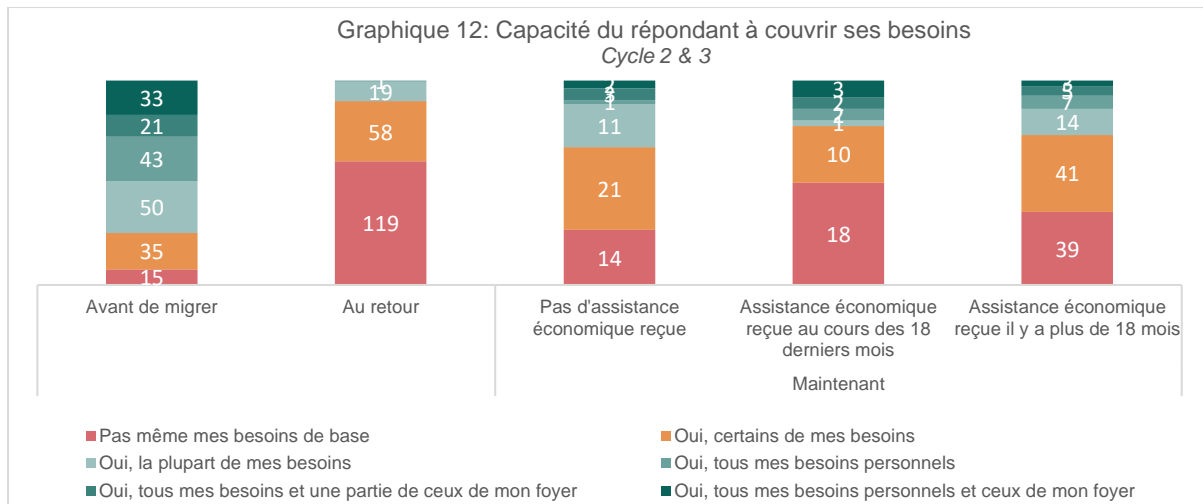
**Le taux de survie et de rentabilité des projets des migrants de retour sont les plus bas de la région et peu d'entre eux ont d'autres sources de revenus** (graphique 56 en Annexe 6), **ce qui les a rendus plus vulnérables à la crise provoquée par le COVID-19**. La moitié des personnes interrogées par l'enquête d'Altai ayant bénéficié de l'installation d'un projet ont déclaré que celui-ci n'est plus opérationnel (graphique 47 en Annexe 6) et moins de la moitié (40% - graphique 54 en Annexe 6) dégagent un revenu, contre les deux-tiers au niveau régional (pour les deux indicateurs). En termes de performance des projets, la Côte d'Ivoire est en dernière position parmi les pays de l'Initiative Conjointe (graphique 55 en Annexe 6). Un tiers des bénéficiaires ont une autre activité parallèle qui, dans la totalité des cas, génère davantage de revenus.

**L'enquête d'Altai Consulting ne permet pas de conclure que l'aide à la réintégration a eu un impact significatif sur la situation économique des bénéficiaires interrogés. Leur situation est tout aussi précaire voire plus qu'avant la réception de l'aide, contrairement à ce qui est observé à l'échelle régionale.** 86% des répondants à l'enquête d'Altai Consulting ne sont pas satisfaits de leur situation financière (graphique 11). A part un téléphone portable, seuls environ 10% possèdent autre chose en propre (vélo, moto, télévision, logement ou autre). Un quart des bénéficiaires interrogés se disent capables de subvenir à la plupart de leurs besoins de base : vêtements, logement, nourriture et transports (25 points de pourcentage de moins qu'au niveau régional).



C'est peu, et moins que ceux qui en étaient capables avant de recevoir l'aide : un tiers (graphique 12). 82% des répondants ont déclaré que l'aide reçue avait eu peu d'impact sur leur situation financière (35% - graphique 57 en Annexe 6), voire pas d'impact du tout (47%), ce qui est 30 points de pourcentage plus élevé qu'au niveau régional. Les bénéficiaires ivoiriens disant avoir vu leurs revenus diminuer depuis la réception de l'aide sont plus nombreux que ceux qui ont vu leurs revenus augmenter (40% contre 32% - graphique 58 en Annexe 6). En plus des facteurs individuels et contextuels listés plus haut, ce phénomène peut s'expliquer par le retard dans l'obtention de l'aide qui les a forcés à commencer une activité économique entre-temps puis à l'abandonner au moment de recevoir l'aide pour se concentrer sur celle soutenue par l'OIM ; et, d'autre part, par le faible taux de réussite et de rentabilité des projets.



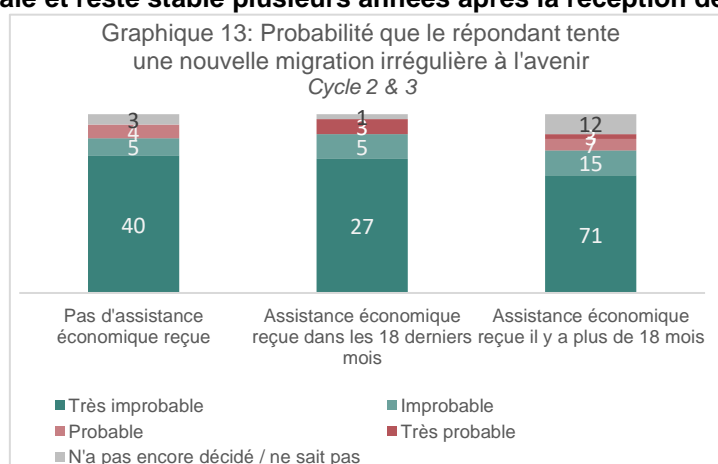


**La situation des bénéficiaires de l'aide est également plus précaire qu'avant leur migration.** Leur capacité à satisfaire (la plupart de) leurs besoins de base est trois fois moindre (25% contre 75% avant le départ - graphique 12). Le phénomène inverse est observé à l'échelle régionale où les bénéficiaires voient leur situation non seulement se rattraper, mais même s'améliorer par rapport à avant leur départ. Une enquête de l'OIM<sup>xxviii</sup> auprès de 360 bénéficiaires ivoiriens indique que 77% d'entre eux déclarent un revenu inférieur à 50 000 FCFA (76 EUR), moindre qu'avant le départ, et la même proportion revient avec une dette (dans la majorité des cas contractée pour les besoins de la migration), une proportion élevée parmi les six pays inclus dans l'enquête<sup>xxix</sup>. Le montant de leur dette se situe le plus souvent entre 500 000 et un million de FCFA (760 à 1500 EUR), un montant important par rapport à celui de l'aide à la réintégration tel que budgétisé par l'Initiative Conjointe pour chaque migrant de retour. La moitié des migrants ivoiriens de retour endettés enquêtés par l'OIM considèrent que l'endettement impacte négativement leur situation économique puisqu'il occasionne une réduction de l'aide apportée à la famille, des revenus insuffisants et des difficultés d'autonomie financière ;

**Après la réception de l'aide, la situation des bénéficiaires s'améliore légèrement avec les années.** Le taux d'emploi à temps plein, le niveau de revenu et la capacité à subvenir aux besoins de base augmentent de quelques points de pourcentage chaque année. La même tendance est constatée à l'échelle régionale.

### 3.2.4. Volonté de ré-émigrer

**Si la majorité (60%) des migrants de retour interrogés par Altai Consulting ne regrette pas leur décision de rentrer au pays et se sentent capables d'y rester, le pourcentage reste plus faible que dans les autres pays de la sous-région. Pour autant, la volonté de ré-émigrer irrégulièrement est plus faible que la moyenne régionale et reste stable plusieurs années après la réception de l'aide** (graphique 13). Au niveau régional, la satisfaction d'être de retour au pays et le sentiment d'être capable de s'y installer de manière pérenne sont 10 points de pourcentage plus élevés. En Côte d'Ivoire, seuls 16% des migrants de retour enquêtés envisagent de ré-émigrer de manière irrégulière, contre 22% au niveau régional. Ce taux ne varie pas en fonction du temps passé depuis la réception de l'aide – entre ceux qui l'ont reçu il y a plus d'un an et demi et les bénéficiaires plus



récents, par exemple. Il est nécessaire de souligner toutefois que les données ne permettent pas de quantifier le pourcentage de migrants de retour qui avaient déjà ré-émigré avant l'enquête.

**L'aide à la réintégration semble n'avoir qu'un impact marginal sur la capacité ressentie de pouvoir rester au pays et sur la volonté de ré-émigrer. Il n'y a presque aucune différence entre ceux qui ont reçu l'aide et les autres.** Contrairement au niveau régional, l'attrait de la ré-émigration est même très légèrement plus fort parmi ceux qui ont déjà reçu l'aide, mais cela peut être un effet de la taille de l'échantillon enquêté. Lorsqu'interrogés directement sur cet aspect, un peu moins de la moitié des répondants ayant reçu l'aide affirment malgré tout que l'aide a eu une influence positive sur leur volonté de rester – comparé à 76% au niveau régional (graphiques 60 et 61 en Annexe 6). Mais l'influence la plus grande semble rester l'expérience migratoire elle-même.

**Les migrants de retour, ayant déjà bénéficié de l'aide ou pas, restent intéressés par la migration régulière.** Seuls 23% des répondants à l'enquête disent ne pas envisager cette possibilité, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne régionale (graphiques 62 et 63 en Annexe 6).

### 3.3. SUIVI, EVALUATION ET APPRENTISSAGE

**Les outils et capacités de suivi-évaluation-apprentissage de l'Initiative Conjointe sur le retour et la réintégration, développés avec l'appui significatif et apprécié du bureau régional de l'OIM, sont en place.** Le siège et le bureau régional de l'OIM ont élaboré des questionnaires d'enquête auprès des bénéficiaires et un cadre d'analyse de l'efficacité et de la durabilité de la réintégration communs à tous les pays de l'Initiative Conjointe (voir rapport régional TPML pour plus de détails). Même s'ils sont venus tardivement, ils ont été utilisés au niveau pays en parallèle des outils qui avaient déjà été mis en place avec le gouvernement. Les données collectées ont commencé à être intégrées à la plateforme MiMOSA depuis 2019. MiMOSA remplace plusieurs bases de données Excel, y compris celle qui inventorait les migrants de retour, leur profil et le type d'appui dont chacun a bénéficié. Ces bases de données étaient plus vulnérables à des erreurs d'entrées, non-interopérables, et difficilement utilisables entre bureaux OIM. MiMOSA facilite la gestion et le suivi des cas, le rapportage, l'analyse statistique et l'évaluation. L'équipe chargée du suivi-évaluation a été formée sur ces outils par le bureau régional et le Siège de l'OIM.

**De manière générale, l'OIM a démontré une grande agilité et adaptabilité programmatique.** Les contraintes et le feedback du terrain ainsi que les échanges d'expérience avec les autres pays de l'Initiative Conjointe facilités par le bureau régional ont été pris en compte pour affiner l'approche au fur et à mesure (augmentation du pécule, organisation de la foire aux métiers, adaptations aux contraintes générées par le COVID-19, réduction de la taille des projets de groupe, transition vers plus d'assistance individuelle et en cash, renforcement de l'assistance psycho-sociale, meilleure inclusion des autorités au niveau sous-national etc.).

**Les principales marges d'amélioration se situent au niveau du suivi terrain, de l'implication de la partie nationale dans ce suivi, et des mécanismes de communication et de redevabilité envers les bénéficiaires et le bailleur.** Comme mentionné plus haut, le suivi des bénéficiaires est partiel et de courte durée à cause des contraintes budgétaires et des contrats trop courts des partenaires terrain, ce qui crée un sentiment d'abandon chez certains d'entre eux. Certains partenaires de l'OIM dont la partie nationale souhaiteraient qu'il y ait davantage de suivi terrain et qu'ils soient plus systématiquement impliqués. De plus, les missions de suivi n'associent pas suffisamment les différents partenaires et la partie nationale ensemble, dans une démarche de suivi conjoint et d'apprentissage croisé. Les comptes rendus de mission consultés sont axés sur les difficultés individuelles des bénéficiaires rencontrés ; ils sont complétés par des rapports trimestriels de suivi contenant des analyses et des recommandations programmatiques plus larges. Les échanges entre les bénéficiaires d'une part, et les assistants à la réintégration et partenaires OIM d'autre part, sont importants et appréciés. Mais en tant que canaux de communication avec les bénéficiaires et mécanismes de remontée de l'information et de redevabilité envers eux, ils sont insuffisants. La contrainte du COVID-

19 a encore réduit les possibilités de suivi terrain. Les appels téléphoniques, même s'ils permettent une meilleure couverture des bénéficiaires, ne permettent pas de faire un état des lieux fiable et utile.

La mise à jour des informations et de la situation des bénéficiaires constitue un défi, notamment en raison des contraintes de personnel OIM, du nombre et de la dispersion géographique des migrants de retour, et de leurs fréquents changements d'adresse et/ou de numéro de téléphone. Les données collectées via les enquêtes téléphoniques de satisfaction et de durabilité de la réintégration sont utiles mais paraissent insuffisamment exploitées : l'analyse des données entrées sur MiMOSA est faite principalement au niveau régional et au Siège de l'OIM, et reste encore partielle. Les données de performance économique et de durabilité des projets, et la comparaison d'efficacité entre aide matérielle et en espèce, par exemple, ne sont pas publiées ni n'ont été partagées avec Altai Consulting. Par ailleurs, la boucle de rétroaction vers le bureau pays est peu rapide. Le rapportage sur les activités et les résultats revêt des problèmes similaires qui en réduisent l'utilité : la définition des indicateurs et leur mode de calcul ont été plusieurs fois révisés et restent peu transparents. Ils sont trop axés sur le nombre de bénéficiaires et pas assez sur le succès et l'impact de la réintégration, ce qui aurait pu avoir l'effet d'inciter à maximiser la couverture au détriment de la qualité. Le contenu narratif des rapports intérimaires est informatif mais tend à être plus factuel qu'analytique et auto-critique : il existe une marge d'amélioration dans la communication sur les faiblesses et limites de l'approche et de sa mise en œuvre.

### 3.4. RECOMMANDATIONS, ET BONNES PRATIQUES ISSUES D'AUTRES PAYS

Les recommandations ci-dessous découlent de l'analyse de la programmation en Côte d'Ivoire spécifiquement. Certaines peuvent être mises en œuvre à court terme tandis que d'autres sont à plus long terme voire destinées à guider la prochaine programmation car elles nécessitent des ressources qui peuvent ne pas être disponibles actuellement. Ces recommandations sont complétées par des recommandations plus institutionnelles à la fin du chapitre suivant, et d'autres plus larges et stratégiques dans le rapport de synthèse régionale.

#### 3.4.1. Recommandations à destination de l'OIM et ses partenaires terrain

**Donner aux migrants de retour les moyens d'assurer leur subsistance dès leur arrivée** avant ou en même temps que de les accompagner dans leur réintégration de manière plus durable. Cela implique par exemple de :

- Maintenir une partie de l'aide sous forme monétaire même après la fin de la situation d'urgence créée par le COVID-19, en ajustant les modalités en fonction des résultats des enquêtes en cours et de l'expérience de terrain tant dans le pays qu'au Mali et au Cameroun, et en fonction du profil des migrants de retour.
- Proposer des activités temporaires génératrices de revenus type chantier-école et cash for work.

**Améliorer l'identification et la prise en charge des besoins médicaux, sociaux et psychologiques** en :

- Affinant le processus de profilage ; continuant à former sur ces aspects les partenaires en contact avec les migrants de retour et en identifiant d'autres partenariats possibles sur la base de la cartographie à venir d'Expertise France ; en tirant meilleur profit du rôle que les migrants de retour et les associations peuvent jouer localement et sur la durée.
- En continuant de contribuer au renforcement du système et des capacités nationales en collaboration avec d'autres partenaires techniques.

**Améliorer la démarche d'accompagnement des bénéficiaires vers l'emploi en cohérence avec la Stratégie nationale pour l'insertion et l'emploi des jeunes, notamment** par :

- Une meilleure exploitation des études existantes sur les bassins d'emploi, les secteurs porteurs et les acteurs/projets susceptibles de référencement, et en les complétant au besoin avec des analyses plus localisées, adaptées au profil des migrants de retour et périodiquement mises à jour, et des études de faisabilité renforcées pour les projets de groupe.
- Une plus grande flexibilité par rapport au type de projets soutenus ; les projets collectifs et communautaires font davantage de sens en milieu rural et pour certains types d'activités ; ailleurs, le soutien individuel devrait continuer à être plus accessible.
- Une diversité de partenariats et mécanismes de référencement et une information plus complète donnée aux migrants de retour sur les différentes possibilités d'appui et de référencement, par exemple par une implication des partenaires de terrain de l'OIM plus en amont dans la phase de conseil et d'orientation professionnels, et/ou l'organisation régulière de salons de la réintégration (approche de référencement « informelle » mettant les migrants de retour au centre du processus d'orientation et de décision) ; envisager de monter des consortiums avec des agences nationales, PTF et organisations de la société civile. (Sur les modalités de référencement et de protection des données personnelles des bénéficiaires, voir section 4.5.1)
- Un plan d'affaires résultant d'une évaluation plus fine de la faisabilité et viabilité du projet proposé, avec un accent mis sur l'analyse des débouchés et des risques et une plus grande responsabilisation/appropriation du bénéficiaire.
- Une mise en relation plus systématique des bénéficiaires avec d'anciens migrants de retour travaillant dans le même métier/domaine et avec des employeurs potentiels (soutien/coaching/mentoring par les pairs), par exemple en définissant des objectifs et incitations contractuels à l'endroit des partenaires de l'OIM et centres de formation et en collaborant dans ce sens avec des associations de migrants de retour.
- Un suivi-accompagnement des bénéficiaires plus rapproché et plus long après leur formation et installation, en augmentant la durée des contrats des partenaires terrain et/ou associant plus étroitement les agences de l'Etat disposant de démembrements dans les zones de retour (AEJ, ANADER, etc.).
- Faciliter l'accès à un financement complémentaire en fonction du type de projets, de leur potentiel, maturité, de la motivation des migrants de retour etc. (aide monétaire en tranches successives, mise en relation avec une institution de micro-crédit, mise en place d'un fonds de garantie, d'un fond revolving, appui à la constitution d'une coopérative etc.) en capitalisant sur l'expérience d'autres acteurs/projets.

**Renforcer les mécanismes de communication et de redevabilité :**

- Continuer d'améliorer l'information des candidats au retour sur les modalités et délais de l'aide à la réintégration et ses conditions de succès, pour qu'ils puissent mieux savoir à quoi s'attendre et prendre les décisions affectant leur vie en toute connaissance de cause.
- Tester d'autres moyens pour stimuler l'intérêt et la motivation des migrants de retour tout au long du processus de réintégration.
- Organiser des ateliers périodiques permettant la remontée d'information et l'échange d'expérience entre tous les acteurs sur un pied d'égalité (Etat, OIM, partenaires terrain, autorités locales et bénéficiaires), sur le modèle des Participatory Project Monitoring Meetings (PPMM) organisés par l'OIM Corne de l'Afrique.
- Dans les rapports de l'OIM, partager davantage de résultats approfondis et désagrégés des enquêtes de suivi et de durabilité de la réintégration, et approfondir l'analyse des difficultés rencontrées et pistes de solutions.

### 3.4.2. Recommandations à l'Union européenne

- **Mieux associer la partie nationale en amont des futurs programmes**, dès la phase de conception/adaptation nationale. Un memorandum d'entente pourrait être signé afin de définir les responsabilités et contributions des différentes parties prenantes. Il pourrait être précédé ou suivi par un atelier d'échange sur les objectifs, le champ d'intervention, les modalités de travail et les mesures d'atténuation des risques programmatiques.
- **Soutenir plus activement les efforts de l'OIM d'identification des acteurs, projets et études complémentaires** aux activités de l'OIM (études sur les secteurs porteurs, programmes de soutien à la formation professionnelle et l'emploi des jeunes, etc.), de mise en relation et en synergie.
- **Appuyer l'OIM dans son plaidoyer pour une augmentation du budget par bénéficiaire**, notamment pour une meilleure assistance sociale, psychologique et médicale aux migrants les plus vulnérables, des formations plus diversifiées et plus longues (en fonction des profils et besoins des bénéficiaires), et un suivi-accompagnement dans la durée.
- **Autoriser qu'une partie de l'aide économique à la réintégration continue d'être fournie sous forme monétaire** même après la fin de la situation d'urgence créée par le COVID-19.

### 3.4.3. Bonnes pratiques issues des autres pays

**Par rapport au maintien du contact avec les migrants de retour et aux mécanismes de redevabilité :**

- Au Burkina Faso, en Guinée, en Guinée-Bissau et au Nigéria, fourniture **d'un téléphone portable et d'une carte SIM à tous les migrants de retour à leur arrivée** dans le pays afin de garder contact avec eux plus facilement.
- Au Nigéria, **les migrants de retour sont appelés au moins six fois à différents moments de la semaine et de la journée avant d'être "désactivés"**, et l'OIM a utilisé **les associations de migrants de retour** dans le nord du Nigéria pour tenter d'atteindre ceux qui vivent dans des zones dépourvues de réseau téléphonique. Cela a certainement contribué au fait que le Nigéria soit aujourd'hui l'un des pays où le taux de « déperdition » est le plus faible (entre 25 et 40 %) parmi les pays qui ont connu le plus grand nombre de retours assistés (avec le Mali et la Guinée).
- Au Mali, l'OIM a organisé un **exercice de simulation** à l'intention de son propre personnel de terrain et de ses gestionnaires de cas afin de révéler dans quelle mesure les objectifs du programme, les contraintes liées à la charge de travail ainsi que les idées préconçues et les attitudes du personnel avaient conduit à une communication plus directive/prescriptive (" du haut vers le bas ") que prévu avec les migrants de retour. À la suite de cet exercice, certains membres du personnel ont été remplacés afin de mieux axer les séances de conseil sur les souhaits et les besoins des migrants de retour.
- Au-delà de la région SLC, dans la région de la Corne de l'Afrique, des **réunions participatives de suivi du programme (Participatory Programme Monitoring Meetings)** sont organisées par l'OIM avec les partenaires nationaux, locaux et de mise en œuvre, ainsi qu'avec les représentants des migrants de retour bénéficiaires, afin de discuter des actions de réintégration, des résultats des enquêtes de l'OIM auprès des bénéficiaires, et d'identifier et de résoudre divers problèmes. Ces réunions annuelles placent les migrants de retour et les autres parties prenantes clés au centre, sur un pied d'égalité avec l'OIM. Leur feedback est utilisé pour adapter le programme en temps réel. L'OIM organise ensuite des examens internes trimestriels pour assurer le suivi des mesures correctives. Ce mécanisme a renforcé les lignes de communication entre l'OIM, les bénéficiaires et les parties prenantes nationales, et la responsabilité de l'OIM envers ces acteurs clés.

### Par rapport au soutien psycho-social :

- Au Nigéria et dans d'autres pays, **tous les migrants de retour font l'objet d'un dépistage de la détresse psychologique** à leur arrivée grâce à un outil standard. Ceux qui sont identifiés comme psychologiquement vulnérables sont orientés vers un hôpital ou un psychiatre de l'OIM, comme dans la plupart des autres pays. Ensuite, tous les migrants de retour sont éligibles et invités à une session de "psychoéducation" de 90 minutes (collective), qui est intégrée à une formation aux compétences commerciales offerte à tous les migrants de retour et dispensée par des institutions publiques et des ONG formées par l'OIM. Cette approche a permis une bonne et opportune couverture "minimale" des besoins psychologiques des migrants de retour, malgré le nombre élevé de cas.
- Au Nigéria et en Gambie, l'OIM a pris plusieurs initiatives pour renforcer les systèmes nationaux de santé mentale et de soutien psychosocial et a augmenté les perspectives d'appropriation nationale et de durabilité.
  - o Au Nigéria, l'OIM a dispensé des **formations de premiers secours psychologiques** à environ 70 membres du personnel d'ONG clés et d'institutions gouvernementales impliquées dans le processus de réintégration et a organisé deux formations pilotes à l'intention des travailleurs des soins de santé primaire (quatre jours chacune). Ces deux formations pilotes s'adressaient en priorité à 42 travailleurs de la santé basés en dehors des plus grandes villes et portaient sur la santé mentale en général et sur les besoins spécifiques des migrants de retour en matière de santé mentale en particulier. Ces formations devaient faciliter l'orientation des migrants de retour, mais aussi renforcer le système nigérian de soutien à la santé mentale dans son ensemble, ce qui pourrait profiter à de nombreux autres Nigériens.
  - o En Gambie, l'OIM a développé un **cadre national de santé mentale pour les migrants de retour et un programme de formation** (non financé par le FFU). Elle a également déployé des **caravanes de santé mentale et de soutien psychosocial dans les principales zones de retour** (non financé par le FFU).
- Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, l'OIM a soutenu le gouvernement dans le développement d'un **mécanisme national d'orientation pour les migrants en transit** et vulnérables. Au Burkina Faso, l'OIM a collaboré étroitement avec les partenaires nationaux et d'autres projets financés ou non par le FFU, comme la Croix-Rouge, pour fournir des informations, une protection et une assistance à ces migrants. **L'OIM a délégué la plupart de l'assistance médicale et psychosociale à la Croix-Rouge** (financée par DFID dans le cadre du projet AMIRA).

### Par rapport au conseil et à l'orientation professionnelle :

- **Au Nigéria, l'OIM a formé 17 agences nationales, ONG/OSC et entreprises du secteur privé déployé dans les principales zones de retour pour fournir à tous les migrants de retour une formation entrepreneuriale de quatre ou cinq jours** à la fin de laquelle les bénéficiaires reçoivent des conseils sur leur plan d'affaires.

### Par rapport à la formation professionnelle et à l'insertion sur le marché de l'emploi :

- En Guinée, l'ASCAD est un centre de formation civilo-militaire qui dispense une formation technique et une éducation aux compétences de la vie courante pour les jeunes, **en mettant l'accent sur les compétences de la vie courante et la discipline**, qui sont considérées comme manquantes sur le marché du travail et particulièrement recherchées par les employeurs. L'accord signé avec l'Etat guinéen exige que l'ASCAD s'assure que 70% des stagiaires signent un contrat de travail avec un employeur dans les six mois suivant la fin de la formation (**financement basé sur la performance**). Cela a incité ASCAD à **analyser périodiquement les besoins du marché du travail, à établir des partenariats avec des employeurs potentiels, à accompagner les stagiaires dans leur recherche d'emploi et à**



**les suivre** tous les six mois pendant trois ans. ASCAD a créé une équipe dédiée pour mener ces activités. Il affiche un taux d'emploi de 80 %, bien supérieur à celui d'autres prestataires de formation professionnelle en Guinée, et a attiré le financement de plusieurs bailleurs.

- En Guinée, l'OIM a financé quelques **bourses pour permettre aux migrants de retours de s'inscrire à des masters à l'étranger via l'apprentissage en ligne**. Ceci était particulièrement pertinent car le pourcentage de migrant de retours guinéens ayant suivi un enseignement secondaire et supérieur est bien supérieur à la moyenne régionale.
- L'OIM Cameroun et la Guinée ont (co-)organisé **les formations professionnelles avec des structures étatiques décentralisées**, ce qui s'est avéré rentable et a permis de renforcer l'appropriation nationale. En Guinée-Bissau, des " **formateurs mobiles** " ont été déployés sur le terrain dans les principales zones de retour pour former les migrant de retours sur place plutôt que de les faire se déplacer dans la capitale où se trouvent la plupart des centres de formation. Cette approche peut accroître l'accessibilité et la demande de formation.
- En Guinée (FENU travaillant avec INTEGRA et l'OIM avec Africa First Bank), en Gambie, au Sénégal et au Niger (FENU travaillant avec le consortium ENABEL/SNV/AICS), plusieurs PMO ont **facilité l'accès des migrants de retour à la microfinance**. L'OIM Nigéria a fourni un tel soutien à certains migrants de retour avec un financement non EUTF (suisse). Ce financement supplémentaire est particulièrement pertinent pour les micro-entreprises les plus prometteuses et les plus matures, et complète pertinemment le soutien individuel (limité) monétaire ou en nature budgétisé par l'Initiative Conjointe pour chaque migrant de retour.

#### **Par rapport aux référencement :**

- En Gambie, les acteurs financés par le FFU ont créé **une plateforme en ligne connectée au système de gestion des cas de l'OIM (MiMOSA)** fournissant aux partenaires des données sur les migrants de retour, qui peuvent être utilisées pour contacter les migrants de retour référencés et évaluer leur participation aux activités de soutien. La plateforme (IMAP) a permis ~50 renvois en Gambie et a maintenant été lancée dans toute la région.
- En Guinée, **la DUE organise des réunions mensuelles** au cours desquelles tous les PMO financés par le FFU et impliqués dans la programmation de la réintégration discutent de leurs approches respectives, des progrès réalisés et des leçons apprises, notamment sur la manière de surmonter les obstacles aux référencement.
- En Guinée, l'OIM a commandé **un guide d'appui et de référencement des institutions pertinentes vers lesquelles les gestionnaires de cas de l'OIM et les partenaires peuvent orienter les migrants de retour** pour divers types de soutien et de services économiques, médicaux et psychosociaux. En Gambie, les PMO financés par le FFU sont allés plus loin et ont piloté conjointement une plateforme de référence en ligne, qui répertorie les services et les opportunités correspondant aux différents besoins des migrants de retour et facilite le processus de référencement entre eux et vers les acteurs externes. La plateforme est maintenant déployée dans toute la région.

#### **Par rapport aux projets individuels, collectifs et communautaires :**

- Au Nigéria, **les projets communautaires sont d'une ampleur relativement importante, conçus sur la base d'une consultation approfondie des parties prenantes locales et d'études de faisabilité technique, et font intervenir le secteur privé et un comité de gestion local**. Ces modalités de conception et de mise en œuvre devraient permettre une plus grande durabilité (bien qu'à la fin de 2020, aucun projet n'était encore opérationnel).
- Au Cameroun, l'OIM a engagé une **ONG locale pour mener des activités de suivi après la mise en œuvre du projet**. Cette décision a permis de surmonter les ressources humaines limitées de l'OIM qui entravent souvent la mise en œuvre efficace de ces activités. L'OIM a également encouragé les partenaires nationaux à mener des activités de suivi indépendantes sur leurs propres ressources.

**Par rapport au suivi, évaluation et apprentissage :**

- L'OIM Nigéria a formé des " **équipes d'experts en suivi et évaluation** " (*Monitoring and Evaluation expert teams*) **composées de membres du gouvernement et d'ONG** qui, avec le personnel de l'OIM chargé du suivi et de l'évaluation, mettront en œuvre le suivi de la réintégration et les enquêtes de durabilité - souvent dans les grandes villes, plus accessibles que les zones rurales sur lesquelles les équipes de suivi et d'évaluation de l'OIM se concentreront. Les membres des " équipes d'experts en suivi et évaluation " n'auront cependant pas accès aux données désagrégées recueillies auprès des migrants de retour individuels.

## 4. GOUVERNANCE DU RETOUR, DE LA REINTEGRATION ET DE LA MIGRATION

Un objectif central du FFU et de l'Initiative Conjointe est de renforcer progressivement mais activement la gouvernance de l'aide au retour et à la réintégration et, plus largement, de la migration, et de favoriser l'appropriation nationale et la pérennité des actions. Les conditions pour y parvenir sont : le développement des politiques et procédures en la matière ; le renforcement de l'architecture institutionnelle et de la coordination des acteurs ; et l'implication et leadership du gouvernement dans la conception, le pilotage stratégique, la mise en œuvre et le suivi des interventions. L'ensemble des acteurs rencontrés par Altai Consulting s'accordent sur les progrès considérables accomplis sur chacun de ces aspects grâce à l'Initiative Conjointe, mais aussi sur les défis et obstacles restant à surmonter. D'autres projets financés par le FFU ont pour vocation de compléter les efforts de l'OIM en matière de gouvernance migratoire.

### 4.1. DEVELOPPEMENT DU CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

**Malgré les efforts de plaidoyer déployés par l'OIM, le gouvernement n'a pas pris toutes les mesures nécessaires au renforcement du cadre politique et institutionnel. Celui-ci reste incomplet et en retard par rapport au reste de la région SLC.** Depuis 2014 et le projet de doter le pays d'une politique nationale migratoire, il n'y a pas eu de progrès significatif. La Côte d'Ivoire est l'un des seuls pays de la région SLC avec la Guinée, la Guinée-Bissau et le Cameroun à ne pas en avoir. L'espoir d'une avancée renaît depuis que l'Etat a alloué des fonds à ce projet en septembre 2020. La Côte d'Ivoire était le premier pays de l'Initiative Conjointe à développer des POS relatives à l'aide au retour et la réintégration dès fin 2017. Elles ont été adaptées à partir du modèle régional élaboré par le bureau régional de l'OIM Dakar et validées au niveau technique, puis actualisées en septembre 2020 à l'initiative du ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, mais le Conseil des Ministres ne les a toujours pas adoptées.

**Le principal facteur de blocage à l'adoption de la politique migratoire et des POS et à la coordination des actions est la multiplicité des ministères concernés et l'absence d'un ministère désigné et reconnu comme chef de file.** La question migratoire est fragmentée entre sept ministères et agences<sup>16</sup>, comme le sont souvent les thématiques transversales pour lesquelles un ministère dédié ne se justifie pas. D'autres pays de la sous-région connaissent une situation similaire. Chaque ministère est responsable d'un aspect : Ivoiriens à l'étranger, gestion des frontières et des retours, identification et enregistrement, santé, protection sociale, formation professionnelle et emploi, emploi des jeunes, etc. Cela exige une bonne coordination entre eux et une implication de tous, même si les migrants ne sont pour certains qu'une cible périphérique. De plus, il existe des chevauchements de mandat et des enjeux de répartition de budget qui évoluent avec les créations et scissions de ministères et ne sont pas résolus à ce jour. Les POS étaient restées imprécises sur la manière dont les rôles et responsabilités sont réparties entre eux en attendant qu'un document politique ne les clarifie. Cette approche a permis d'avancer au niveau technique et opérationnel, mais a constitué un point de crispation entre les ministères d'une part, et entre eux et leurs PTF d'autre part. Enfin, le turnover au niveau des responsables ministériels est un obstacle supplémentaire à l'aboutissement des initiatives et du plaidoyer politiques, qui nécessitent un engagement et un suivi continus. Les arbitrages et les grands chantiers sont restés bloqués et la coordination interministérielle et entre Etat et PTF lacunaire.

---

<sup>16</sup> Ces sept ministères et agences regroupent : la Direction générale des Ivoiriens de l'extérieur (DGIE), l'Office national de l'identification (ONECI), la Direction de la Surveillance du Territoire (DST), le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale, de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP), le Ministère de la Femme, Famille, Enfant (MFFE), le Ministère du Plan et du Développement (MPD) et le Ministère des Affaires Etrangères (MAE).

Les réunions ont tendance à se tenir soit en l'absence des PTF soit à leur initiative. Il manque un cadre de concertation et de coordination large et fonctionnel (voir section 4.4).

## 4.2. RENFORCEMENT DES CAPACITES ET IMPLICATION DES ACTEURS NATIONAUX

**L'Initiative Conjointe a accru le nombre d'acteurs impliqués dans l'aide au retour et à la réintégration et a renforcé leurs capacités à travers le processus d'adaptation, d'appropriation et de mise en œuvre des POS.** Le développement des POS a permis de rassembler toutes les parties prenantes et de dégager une approche et un langage communs. Les ateliers de formation organisés par l'OIM sur l'enregistrement et le profilage des migrants à leur arrivée, la protection des mineurs, l'appui psychosocial et la prévention de la traite d'êtres humains ont été appréciés. Ils ont été plus nombreux dans les premières années du programme et se sont interrompues pendant le COVID-19, en raison de la redirection des fonds vers l'assistance COVID-19 aux migrants les plus vulnérables. Leur caractère ponctuel et le turnover du personnel en leur sein ont limité leur impact. La priorité donnée au volet « réintégration » a justifié un budget et un investissement moindres sur le volet « renforcement des capacités » que ce qu'il aurait été nécessaire. Mais les deux volets ne sont pas à opposer : au contraire, la mise en place d'une routine de travail et le « *learning by doing* » sont souvent plus effectifs qu'une formation en salle.

**L'OIM a eu à cœur d'impliquer la partie nationale dans ses actions et la coordination de l'aide au retour et à la réintégration. Le dynamisme de la Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur (DGIE) et la mise en place du comité de gestion des cas (CGC) et des comités de régionaux de lutte contre la migration irrégulière ont joué un rôle majeur à cet égard.** La DGIE est le principal interlocuteur de l'OIM et de la DUE sur l'aide au retour et à la réintégration bien qu'il lui soit difficile de faire reconnaître sa légitimité sur ces questions en l'absence de politique nationale clarifiant les mandats. La collaboration entre la DGIE, l'OIM et la DUE est qualifiée par tous comme étroite, franche et constructive. La DGIE préside le CGC dont l'idée initiale était que chaque ministère et agence représentée en son sein (ministères, AGEFOP, AEJ, ANADER, chambre des métiers et des représentants de la société civile) puisse prendre en charge la réintégration d'un quota de migrants de retour et ainsi éviter la création d'un système parallèle. Bien que l'OIM ait fini par jouer un rôle plus actif dans les décisions, le pilotage et la gestion des cas, le CGC a tout de même permis une entente entre ses membres sur les modalités de mise en œuvre des POS et une coordination effective. Après que l'OIM et la DGIE ont informé tous les ministères des retours, les membres du CGC sont mobilisés pour l'accueil et l'identification des migrants de retour, les séances de conseil et d'orientation, et la révision des plans d'affaires. Ils participent à la sélection des partenaires de formation et de mise en œuvre des projets collectifs et communautaires. Le comité se réunit régulièrement depuis 2017, tous les trois mois en moyenne, pour suivre l'avancée des activités et discuter les cas problématiques. La charge de travail et l'absence de points focaux nommément désignés entraînent un turnover des personnes assistant aux réunions et un niveau de représentation parfois trop faible pour assurer la participation de tous les ministères concernés et permettre la prise de décision.

L'OIM a participé à la formation et à l'équipement de comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière que la DGIE a mis en place en 2018 dans 15 régions. Ces comités sont chargés de suivre certaines actions de réintégration, de faire remonter les informations sur les réseaux de traite, et d'organiser ou appuyer les campagnes de sensibilisation (voir section 5.3). Ils rassemblent des représentants des autorités déconcentrées de l'Etat, des autorités locales, religieuses et traditionnelles, et de la société civile. Ils sont présidés par le préfet.

**L'implication de la partie nationale a été moins forte en amont – dans la définition et le pilotage stratégique – et en aval – dans le suivi terrain et les enquêtes par téléphone.** En amont, le rôle du FFU, du Siège et du bureau régional de l'OIM a été prépondérant. Cela s'explique par la gouvernance et les procédures du FFU qui laissent une place minimale aux autorités des pays bénéficiaires dans la conception et l'approbation des programmes, et par la nature régionale de l'Initiative Conjointe. Quant au suivi terrain, un membre du CGC était convié à se joindre aux visites de terrain jusqu'à leur

interruption due au COVID-19, de même que des représentants des agences nationales disposant de démembrements permanents, telles que l'AEJ et l'ANADER. Cela ne suffit toutefois pas à donner aux ministères une bonne connaissance du devenir des migrants de retour ni la capacité de prendre le relais de l'OIM et de ses partenaires après la dernière étape de la réintégration et la fin du financement, pour pérenniser ainsi les interventions et maximiser les chances de réintégration réussie.

### 4.3. LEADERSHIP DES AUTORITES NATIONALES ET APPROPRIATION

**Les efforts déployés dans le cadre de l'Initiative Conjointe ont conduit à une montée en compétence et responsabilité de la partie nationale. Toutefois, implication et responsabilisation ne veulent pas dire transfert de la décision : il reste du chemin à parcourir avant que la partie nationale ne tiennent les rênes du retour et de la réintégration.** Le FFU finance l'OIM directement, qui définit sa stratégie en concertation avec le gouvernement, gère le budget et les contrats, et se charge du suivi-évaluation sur le terrain. Ses partenaires gouvernementaux ont le sentiment d'être davantage des prestataires de service que sur un véritable pied d'égalité – voire pleinement responsabilisés. La DGIE, comme l'OIM et l'UE, souhaiterait que la responsabilité du retour et de la réintégration des citoyens ivoiriens revienne à l'Etat ivoirien. La divergence de vue ne concerne pas cette nécessaire transition mais plutôt sa temporalité. A quelles conditions, et à partir de quand ce passage de relais permettrait une meilleure gestion de la migration ? Faut-il attendre que les institutions nationales soient plus solides pour pousser plus loin la responsabilisation de la partie nationale ?

**Une telle transition requiert une volonté politique de toutes les parties et de surmonter des obstacles opérationnels :**

- Pour la partie nationale, le partage effectif de la décision est une question de courage, de confiance et de souveraineté nationale. Pour ses partenaires, c'est un risque. **La volonté affichée d'appropriation nationale et de pérennisation des actions est confrontée à la contrainte d'efficacité et d'efficacités.** Ce débat revêt une dimension politique, mais une discussion technique sur les modalités de réduction des risques pourrait aider à le faire progresser. Différentes approches sont possibles : re-répartition graduée des rôles et responsabilités, contrôle rapproché de l'utilisation des fonds et des résultats par la partie nationale, assistance technique, création d'une plateforme nationale gérée conjointement par l'Etat et l'OIM, etc. Faire l'économie de ce débat ne sera possible que si le rapport de force entre les acteurs reste le même et si l'UE est prête à maintenir son engagement financier tant que le phénomène de la migration irrégulière perdure. Dans le cas contraire, une véritable stratégie de désengagement sera nécessaire.
- **Du côté de l'OIM et de l'UE, un exercice d'alignement serait utile pour éviter à l'avenir de créer des systèmes parallèles et une inégalité de traitement entre les différentes catégories de personnes (dont migrants) assistés par l'Etat ivoirien.** Premièrement, la politique OIM de protection des données personnelles des migrants de retour – ou son interprétation par les départements concernés au sein de l'OIM, rend difficile le partage de l'information avec la partie gouvernementale et tout autre partenaire, et donc leur responsabilisation dans la gestion des cas dès l'amont puis le suivi-accompagnement en aval, à la fin du financement OIM. Deuxièmement, certains principes et approches opérationnels de l'UE et de l'OIM, établis soit au Siège soit au niveau régional dans le cadre de l'Initiative Conjointe, diffèrent de ceux des agences gouvernementales. Par exemple, le montant du pécule fourni par l'Initiative Conjointe en Côte d'Ivoire est sept fois plus élevé que celui (insuffisant) fixé par le gouvernement pour les programmes de protection sociale hors Initiative Conjointe. L'UE a également des réserves quant à l'utilisation du cash en situation « hors COVID-19 » et ne prévoit pas la distribution de microcrédits pour les migrants de retour, une modalité habituelle et recommandée par les agences nationales d'appui aux jeunes telles que l'AEJ.

- **Du côté de l'Etat ivoirien, une plus grande responsabilisation doit aller de pair avec une plus grande priorisation de la question du retour et de la réintégration des migrants et une allocation budgétaire en conséquence.** Pour l'heure, les priorités politiques du gouvernement et de l'UE divergent. Le gouvernement s'intéresse avant tout à l'emploi et au développement économique du pays, et considère la lutte contre la migration irrégulière et la réintégration des migrants de retour plutôt comme une préoccupation de l'UE. Le statu quo ne peut évoluer que si une plus grande convergence des intérêts politiques et financiers respectifs est trouvée par rapport à une approche donnant-donnant dont les résultats risquent d'être sous-optimaux pour les deux parties.

#### 4.4. GESTION DES MIGRATIONS AU-DELA DU RETOUR ET DE LA REINTEGRATION

**Outre l'aide au retour et à la réintégration, le FFU finance des actions répondant aux principales autres problématiques de la gestion des migrations en Côte d'Ivoire, ce qui rend son portefeuille de projets pertinent et cohérent.**

- **Lutte contre la traite des êtres humains :** Le projet TEH mis en œuvre par Expertise France depuis 2019 a pour objectif de lutter contre la traite des personnes dans la sous-région et vers l'Afrique du Nord et l'Europe en prenant le problème à la source, c'est-à-dire en s'attaquant aux réseaux, en renforçant la chaîne pénale (police-justice) et en conduisant des campagnes de sensibilisation auprès des candidats à la migration en collaboration avec les comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière. Il devrait aussi viser à améliorer la prise en charge des victimes en cartographiant et renforçant les institutions ressources, en mettant en place un mécanisme national de référencement, et en fournissant un appui psychosocial, juridique, matériel et de réinsertion économique. Le projet couvre les autres principaux pays du Golfe de Guinée affectés par le phénomène de traite (Nigéria, Guinée, Ghana, Bénin et Togo). Malgré le projet retardé au démarrage et pendant la crise du COVID-19, les potentialités de synergie avec l'OIM sont importantes puisque leurs publics cibles, actions et partenaires se recoupent.
- **Protection et prise en charge des migrants mineurs :** Ce projet PROTEJEM démarré en 2020 couvre également trois autres pays (Guinée, Sénégal et Gambie). Il est mis en œuvre par Save the Children (lead en Côte d'Ivoire) et Terre des Hommes. Il organise l'hébergement et la stabilisation psychosociale des enfants et des jeunes ; étudie les profils et les raisons de cette migration ; cartographie et mobilise les services de protection de l'enfance, et sensibilise la population. Il fait suite à plusieurs projets de protection et de prise en charge des enfants en mobilité. Là encore, les potentialités de collaboration avec l'OIM sont réelles puisque leurs publics cibles et leurs actions se recoupent, et devraient se renforcer.
- **Diaspora et migration circulaire :** A l'extérieur du pays, l'importante diaspora ivoirienne constitue un enjeu politique, financier et humain et une opportunité de développement pour le pays qui ne sont pas pleinement saisis. La Côte d'Ivoire n'est pas encore dotée d'une stratégie nationale pour la diaspora. Le projet de coopération Sud-Sud porté par la GIZ et Expertise France et démarré en 2019 favorise l'échange d'expérience entre le Maroc d'une part, pays plus avancé en la matière, et la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal d'autre part. Il vise à faciliter les échanges et voies de migration légale avec le Maroc (par exemple la région de l'Oriental au Maroc octroie des bourses aux étudiants ivoiriens de San Pedro), améliorer l'information des candidats ivoiriens, assister des Ivoiriens au Maroc et promouvoir leurs droits, et aider la diaspora à investir dans des projets productifs et de développement local en Côte d'Ivoire, qui pourraient impliquer des migrants de retour. Le projet peut également aider à préparer les Ivoiriens en transit candidats au retour, les aider à se réintégrer professionnellement et à se stabiliser par une assistance psychosociale au besoin. Un volet devrait également être consacré aux études et cartographies d'acteurs, et renforcement des capacités nationales et aux mécanismes de référencement.



- **Modernisation de l'état civil** : Cette réforme initiée en 2018 et qui connaît un retard va décentraliser et digitaliser l'état civil pour améliorer le processus d'identification des citoyens ivoiriens et mieux enregistrer les faits d'état civil (voir section 2.2 pour plus de contexte).

**Les opportunités de collaboration et de complémentarité sont nombreuses entre tous ces projets mais elles ne se sont pas encore suffisamment concrétisées. La DUE et les PMO mentionnés ci-dessus doivent mettre leurs actions en cohérence à mesure qu'elles progressent, et créer les synergies avec les autres actions de l'UE dans le pays (hors FFU) pour une approche réellement holistique et efficace de la gestion des migrations.** Bien que le FFU et la DUE aient régulièrement insisté sur le besoin de coordination entre ces projets et organisations financés par le FFU et, plus largement, par l'UE, et que des démarchent ont été effectuées notamment pas l'OIM, les entretiens menés ont permis d'identifier relativement peu d'exemples concrets de collaboration<sup>xxx</sup>. Plusieurs explications sont données : la DUE a organisé peu de réunions entre PMO ; les projets n'ont pas commencé en même temps et certains sont seulement dans leur phase de démarrage ; il y a eu un turnover du personnel au sein de la DUE ; la crise du COVID-19 a affecté la disponibilité du personnel et les routines de travail ; la structure par département et par projet au sein des agences se prête mal à la transversalité de la migration, et les procédures de travail collaboratif à même de transcender cette segmentation sont peu efficaces.

**Cette situation reflète un manque de concertation et de synergies entre les acteurs de la migration en Côte d'Ivoire plus largement, qui contribue à la dispersion des actions et à une perte d'efficacité de l'aide.** Les PTF et ONG actifs dans la migration sont nombreux : la GIZ, ENABEL, la coopération suisse, italienne, l'OFII, Expertise France, Save the Children, AVSI ou encore Caritas. La communication entre eux, et entre eux et l'Etat, fait défaut. Il n'en est pas autrement au sein même des agences européennes, c'est-à-dire entre la DUE, la Commission européenne et la coopération bilatérale des Etats membres. Quand des réunions ont lieu, elles consistent davantage à partager l'information qu'à capitaliser les approches et les mettre en cohérence dès l'amont. Un poste d'agent de liaison sur la migration a été créé au sein de l'ambassade de Belgique, qui se concentre toutefois sur la question des retours d'Europe. Le groupe de travail des PTF sur la migration dont la DUE était chef de file ne s'est pas réuni ces dernières années. L'UE entretient un dialogue politique et technique avec le gouvernement sur la migration. L'OIM, agence onusienne chef de file sur la migration et animant le réseau des agences des Nations Unies chargé de la mise en œuvre et du suivi du Pacte mondial pour la migration, n'y est pas associée<sup>17</sup>. Pour remédier à cette situation de morcellement, la mise en place d'un comité de coordination ou de pilotage stratégique est en discussion depuis quatre ans entre le gouvernement et la DUE, qui succéderait au groupe de travail des PTF mentionné ci-dessus en impliquant cette fois l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux travaillant sur les sujets liés à la migration (gestion des frontières, lutte contre les réseaux de trafic d'êtres humains, sensibilisation à la migration, retour et réintégration, etc.).

**Il en est de même concernant les acteurs de la migration et ceux de l'emploi – des secteurs connexes avec en partie les mêmes acteurs.** Il existe de nombreux programmes et projets de formation professionnelle et d'appui à l'emploi des jeunes, à l'entrepreneuriat et au développement local. Leur lien avec la gestion des migrations est évident : ils fournissent des opportunités locales qui peuvent aider à réduire la volonté d'émigrer et à réinsérer les migrants de retour. Plusieurs des PTF et agences nationales financent et mettent en œuvre des projets dans les deux secteurs, comme l'UE, la GIZ, ENABEL, AEJ, AGEFOP, ou ANADER. D'autres sont positionnés uniquement sur le développement économique et l'emploi : Banque mondiale, Banque africaine de développement, Agence française de développement, Bureau international du travail, etc. Il existe des groupes de travail sur la jeunesse, l'emploi, et l'éducation et la formation professionnelle. Les collaborations et référencement ne sont pas créés. La question de la migration est souvent perçue dans sa dimension sécuritaire et de

---

<sup>17</sup> Le Pacte mondial pour la migration, adopté en 2018 par l'Assemblée générale des Nations Unies, a été soutenu par la Commission européenne et la plupart des Etats membres.

protection. Tous les acteurs interrogés souhaitent un rôle plus important des autorités nationales, de la DUE et de l'OIM, chacun à leur niveau, pour renforcer la coordination entre les différents acteurs et secteurs – et l'institutionnaliser.

## 4.5. RECOMMANDATIONS, ET BONNES PRATIQUES ISSUES D'AUTRES PAYS

### 4.5.1. Recommandations à destination de l'OIM et de l'Union européenne

**Poursuivre les efforts de renforcement du cadre politique et institutionnel** par :

- La poursuite du plaidoyer en faveur de l'adoption d'une politique nationale migratoire permettant de : clarifier les mandats ministériels et les rôles et responsabilités des autres acteurs (y compris des ministère en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de la protection sociale, ainsi que de la société civile et du secteur privé) ; définir des axes stratégiques allant dans le sens d'une plus grande convergence des intérêts et priorités respectifs de l'Etat et de ses partenaires politiques et financiers ; favoriser une plus grande contribution gouvernementale à l'effort financier
- La mise en place d'un comité de coordination des acteurs nationaux élargi aux différents partenaires techniques et financiers actifs dans le domaine des migrations mais aussi des secteurs connexes tels que l'appui à l'emploi des jeunes ivoiriens ; cela faciliterait l'échange d'expérience, la mise en cohérence des approches, les synergies d'action et les référencements
- Parmi les partenaires au développement : La mise en place d'une coordination plus forte entre les projets migration et emploi des jeunes financés par le FFU, l'Union européenne, les Etats-membres et les autres PTF, favorisant une meilleure complémentarité et efficacité de l'aide

**Identifier les segments de l'aide à la réintégration où les agences nationales, la société civile et d'autres partenaires techniques et financiers pourraient jouer un rôle encore plus important, de sorte que l'OIM puisse se concentrer davantage sur son rôle normatif, de coordination et de suivi-assurance qualité aux côtés du gouvernement**, et être moins impliquée dans la gestion et la mise en œuvre des activités. Une telle évolution, nécessairement progressive, implique de :

- Définir une stratégie de transition réaliste accompagné d'un plan d'action avec des étapes claires et des conditions bien définies pour passer d'une étape à l'autre. Les mesures appropriées de gestion des risques doivent être prévues et redéfinies de manière itérative. Ce transfert de responsabilité doit d'accompagner d'un transfert de redevabilité, qui incombe actuellement essentiellement à l'OIM et à l'UE.
- Faire en sorte que tous les acteurs impliqués puissent avoir un accès facilité aux migrants de retour, notamment à leurs coordonnées personnelles, et si possible plus en amont, pour le besoin des référencements et du suivi des bénéficiaires ; plusieurs modalités sont possibles, par exemple une base de données fonctionnelle constituée par les autorités nationales au moment du retour des migrants, ou un transfert des données déjà à disposition de l'OIM après formation de ses partenaires et consentement éclairé des migrants de retour, ou encore la mise en place d'une plateforme nationale pour l'orientation et les référencements des migrants de retour.
- Continuer d'impliquer, de former et d'accompagner les agences nationales telles que l'AEJ, AGEFOP, l'ANADER, et éventuellement d'autres agences telles que le BCPE avec laquelle la Banque mondiale et l'Agence française de développement collaborent, pour une meilleure prise en compte et intégration des migrants de retour dans leur cahier des charges, leurs programmes e leurs activités de suivi terrain ; les migrants de retour pourraient bénéficier de de quotas ou de critères d'éligibilité préférentiels à leurs programmes.

- Adopter une approche plus large, stratégique et continue du renforcement des capacités, dans le cadre de véritables partenariats de long terme et d'une perspective d'appui sectoriel au-delà des partenaires directs de l'UE/OIM.

#### 4.5.2. Bonnes pratiques d'autres pays

- Au Cameroun, **l'OIM a impliqué les autorités nationales dans la fourniture de l'aide à la réintégration** plus activement que dans la plupart, sinon tous les autres pays de l'Initiative conjointe. Par exemple, le ministère de la Jeunesse a consacré 15 de ses agents à l'aide à la réintégration des migrants de retour, tandis que quatre agents du ministère des Affaires sociales fournissent directement un soutien social et psychosocial. La formation professionnelle est dispensée par des structures étatiques décentralisées. Quatre groupes de travail techniques ont été créés sur l'assistance à l'arrivée, la réintégration, la sensibilisation et la collecte de données, dont les membres incluent tous les ministères concernés. Cette approche soutient l'appropriation par le gouvernement et réduit sa dépendance vis-à-vis des financements et des capacités externes.
- Au Nigéria, **l'Initiative Conjointe a adopté une approche globale de la gouvernance migratoire**, en soutenant des politiques allant bien au-delà du retour et de la réintégration (sur la gestion des frontières, la diaspora, la migration de travail, etc.) L'OIM a notamment financé plusieurs projets pilotes pour soutenir la mise en œuvre de la politique migratoire nationale et de la politique nationale de migration de travail.
- Dans quelques pays, **les gouvernements nationaux ont établi des plates-formes de coordination** (parfois avec le soutien de l'OIM, avec des fonds EUTF ou autres), **qui réunissent plus d'acteurs de la migration que l'OIM et ses partenaires directs** : ils incluent de nombreuses agences des Nations Unies, des ONG et des bailleurs. C'est le cas de la plateforme de coordination sur la migration (niveau politique) et des comités (techniques) multi-acteurs de Niamey et d'Agadez au Niger ; du " Groupe de travail sur la migration " en Guinée-Bissau ; du Mécanisme national de coordination sur la migration en Gambie, placé sous l'autorité du Bureau du Vice-président, et de son Groupe de travail technique sur le retour et la réintégration. Le grand nombre de membres de ces organes améliore la coordination et la cohérence de l'aide, facilite l'apprentissage croisé et réduit la dépendance à l'égard d'un seul financement extérieur.
- Au Ghana, le gouvernement (avec un financement non EUTF) est en train de mettre en place un **bureau de retour et de réintégration au Bureau de gestion des migrations** et un **centre d'information pour les migrants de retour à l'aéroport international de Kotoka**, afin de renforcer la qualité des services de réintégration offerts par le biais d'une cartographie des acteurs pertinents (y compris l'OIM, GIZ, AG Care, etc.) et des mécanismes de référencement vers et entre eux. L'intention est que le gouvernement s'approprie l'ensemble du processus, et que l'OIM soutienne et fournisse une assistance aux migrants de retour dans le cadre de son mandat
- En Mauritanie, les PMO financés par le FFU travaillant sur la protection de l'enfance, la protection des migrants et la sécurité maritime (Save the Children, OIM, FIIAPP) ont établi un **bon niveau de coordination et de collaboration** avec le soutien de la DUE, ce qui s'avère crucial dans le contexte d'une recrudescence des départs en mer et des sauvetages sur la route de l'Atlantique, renforçant le besoin d'un lien adéquat entre sécurité et protection des migrants.

## 5. SENSIBILISATION

Tous les projets financés par le FFU dans le pays ont un volet sensibilisation mais seule l'Initiative Conjointe a mis en œuvre ces activités au cours de la période de collecte des données par Altai Consulting. Ce chapitre se concentre donc essentiellement sur l'Initiative Conjointe.

### 5.1. OBJECTIFS ET APPROCHES

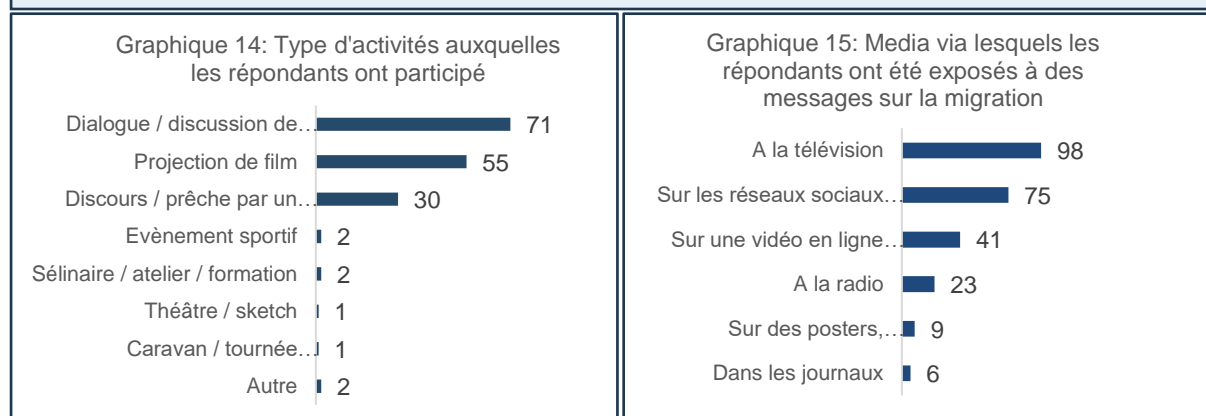
Tableau 2 : Résumé des activités de sensibilisation de l'Initiative Conjointe

	Initiative Conjointe UE-OIM
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibiliser 200 communautés et 10 000 personnes dans les zones de départ aux risques de la migration irrégulière</li> <li>✓ Fournir des informations fiables sur les alternatives à la migration irrégulière</li> </ul>
<b>Groupes cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Migrants potentiels : jeunes participants aux grins, associations de jeunes et de femmes, communautés de départ au sens large</li> <li>✓ Relais d'influence : chefs communautaires et religieux, associations de femmes, enseignants</li> <li>✓ Comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière</li> </ul>
<b>Localisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Abidjan, Bouaké, Daloa, Korhogo, San Pedro</li> </ul>
<b>Activités principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Première phase en 2017-2018 avec des activités ponctuelles, dont la projection d'un film développé par la DGIE, l'organisation d'émissions radio, de concours et d'activités sportives et artistiques notamment dans le cadre du Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA)</li> <li>✓ Campagne de proximité entre mars 2019 et mars 2020 : dialogue avec des grins, associations de femmes et des leaders communautaires et religieux ; discussions dans des écoles et animations sur des marchés ; réseaux sociaux ; etc.</li> </ul>
<b>Résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Environ 61 400 personnes ont participé à au moins une des 521 activités organisées dans les cinq régions.</li> </ul>

L'encadré 3 ci-dessous donne un aperçu de l'enquête effectuée en septembre 2020 en Côte d'Ivoire auprès des personnes exposées à des activités de sensibilisation mises en œuvre par l'OIM.

Encadré 3 : Présentation de l'enquête effectuée par Altai Consulting en septembre 2020

- ✓ **199 individus exposés à des activités de sensibilisation** 'directe' (en personne) ou 'indirecte' (communication de masse) dans les régions d'Abidjan, Bas-Sassandra, Sassandra-Marahoué, Montagnes et Vallée du Bandama.
- ✓ Liste de cinq contacts de points focaux fournie par l'OIM + boule de neige (détails en annexe 5)
- ✓ Mesure sur une base déclarative par les répondants au moment de l'enquête



## 5.2. CONCEPTION ET CIBLAGE

**L'OIM n'a pas élaboré sa stratégie de sensibilisation en suivant un processus formel fondé sur des études formatives et une théorie du changement. Elle a adopté une approche empirique, tirant les leçons des expériences passées sur le terrain et ajustant au fur et à mesure.** D'après nos entretiens avec l'OIM et la DGIE, la stratégie de sensibilisation élaborée quelques années plus tôt par la DGIE n'a pas ou peu été utilisée. L'OIM n'a pas étudié la littérature scientifique ni les bonnes pratiques documentées d'autres pays et d'autres acteurs. L'étude de profilage des communautés de départ commanditée par le bureau régional de l'OIM a été finalisée trop tard. Pour définir sa stratégie, l'OIM s'est essentiellement basée sur son expérience préalable avec le projet MigrInfo financé par la coopération allemande et mise en œuvre avec la DGIE, et avec les activités menées lors des deux premières années de l'Initiative Conjointe. Les principales leçons tirées étaient les suivantes :

- Les grands événements ponctuels, les activités artistiques et sportives en grand groupe, permettent d'attirer le public mais ne permettent pas d'établir le dialogue nécessaire.
- Une approche de proximité et plus continue, permettant l'interaction, est plus susceptible d'avoir un impact durable.
- Il faut cibler les hommes de 18 à 35 ans ainsi que les femmes qui représentent un quart des migrants de retour et qui, en tant que mères, influencent la décision de leurs enfants.

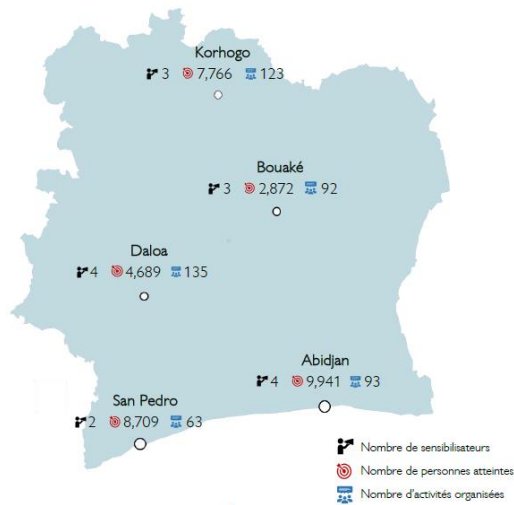
Ce sont ces principes d'intervention qui ont guidé la nouvelle campagne financée par l'Initiative Conjointe et initiée en mars 2019 à la suite des activités plus ponctuelles organisées en 2017-2018. Ils ont conduit au choix de deux activités de sensibilisation principales – les discussions avec les jeunes hommes lors de la réunion des grins et avec les associations de femmes – et au choix de recruter 16 jeunes volontaires issus des zones de départ pour mener ces activités. Ces animateurs communautaires appelés « points focaux sensibilisation » sont des hommes et des femmes d'horizons différents mais eux-mêmes représentants d'associations de jeunes et de femmes. A ces activités principales sont venues se greffer des activités plus ponctuelles, en fonction des idées des points focaux, de l'OIM, de la DGIE et des comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière dont l'OIM a appuyé l'opérationnalisation. La stratégie a ensuite évolué en fonction des retours d'expérience.

**Cette approche a abouti à des objectifs, groupes cibles et approches définis dans des termes généraux. Le changement visé et la manière d'y parvenir ne sont pas clairs ou explicites.** La campagne vise-t-elle à améliorer la connaissance du risque de migrer irrégulièrement ? Infléchir les croyances et attitudes majoritairement positives de la population par rapport à la migration ? Changer les intentions migratoires ? Quelle serait la mesure du succès ? Dans quelle mesure peut-on s'attendre à ce qu'une meilleure connaissance des risques de la migration irrégulière et de ses alternatives résulte dans un changement de croyances et de comportement ? Ces alternatives sont-elles crédibles et accessibles au public cible ? Si l'information est nécessaire mais pas suffisante, que faudrait-il d'autre ? Quelles sont les causes profondes de la migration, dans quelle mesure sont-elles influençables et comment ? Sont-elles les mêmes pour tous les jeunes ivoiriens, indépendamment de l'âge, du sexe, de la situation familiale ou du lieu d'habitation ? Sans réponse à ces questions fondamentales, la stratégie de communication ne peut que couvrir un large spectre. **Une stratégie mieux informée aurait rendu la campagne plus ciblée, intentionnelle, efficace et évaluable.**

**Le ciblage géographique de la campagne de sensibilisation a globalement bien correspondu avec les principales zones d'émigration. A l'intérieur de ces zones, l'OIM a tenté de couvrir le plus grand nombre de communes, de publics et de lieux clefs, au risque de se disperser et de manquer les vrais candidats au départ.**

Parmi les « point focaux sensibilisation », quatre ont couvert les 13 communes d'Abidjan et les autres les villes de Daloa, San Pedro, Bouaké et Korhogo. Ces villes identifiées avec la DGIE sont effectivement les principales zones de départ des migrants irréguliers d'après les données de l'OIM, sauf Korhogo dont les moyens auraient peut-être pu être redéployés à Abidjan (carte 2<sup>xxxi</sup>, et section

Carte 2 : Principales zones et activités de sensibilisation (source : OIM 2020)



2.1, carte 1) ; en effet, Korhogo n'a été identifiée par l'OIM ni comme une des principales villes de résidence ni comme une des principales villes de naissance des migrants de retour<sup>xxxii</sup>. Les jeunes urbains étant majoritaires parmi les migrants, les activités se sont focalisées sur eux, et plus particulièrement sur les quartiers populaires d'économie informelle. 78% des leaders locaux interrogés par l'OIM ont confirmé que la migration irrégulière est un sujet fréquent dans leur communauté. A l'intérieur de ces quartiers, les associations de jeunes et de femmes, les grins, les écoles et autres lieux de rassemblement de jeunes ont été sélectionnés par les points focaux et leurs référents locaux. Les associations et grins les plus grands, les plus dynamiques ou qui comptaient des leaders locaux parmi leurs membres, ont été privilégiés. Les autorités locales et religieuses ont été impliquées à la fois pour faciliter

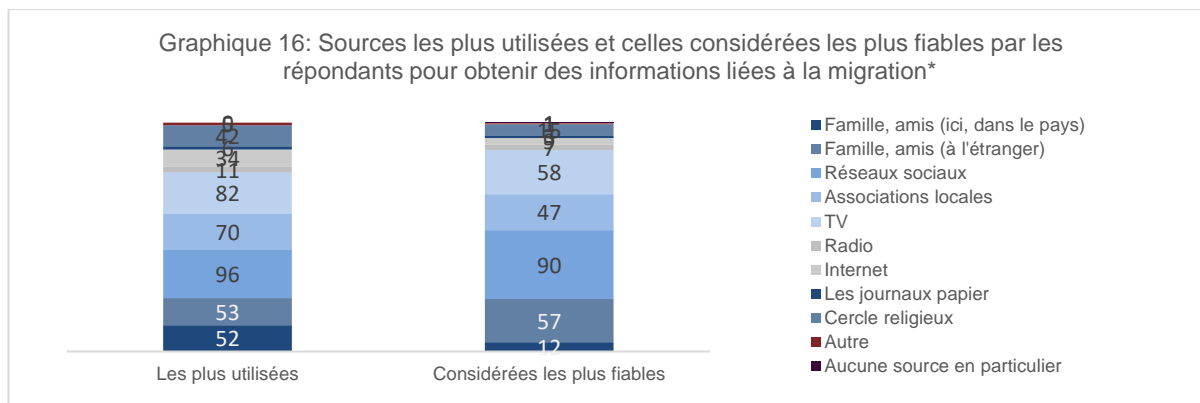
l'accès au public cible et l'organisation des activités et comme renforts dans la transmission des messages de sensibilisation. Cette démarche est pertinente car elle a permis d'atteindre des nœuds dans les réseaux locaux d'information et d'influence. La volonté de toucher le plus de communes et de personnes possible a contrebalancé en partie les efforts de ciblage et créé un effet de dispersion.

Les données collectées par les points focaux auprès des participants aux activités montrent un ciblage sous-optimal au niveau individuel. Leur âge médian était de 33 ans, soit 7 ans de plus que les migrants ivoiriens à leur retour (26 ans)<sup>xxxiii</sup>, et la majorité n'avait jamais considéré emprunter un jour la voie irrégulière (54% d'après les données OIM, 70% d'après les données Altai Consulting - graphique 64 en Annexe 6)<sup>xxxiv</sup>.

**Le choix des grins et des associations locales comme principales cibles de la sensibilisation et comme canaux de communication ne semble pas le plus pertinent. Davantage de ressources auraient dû être dédiées à la communication pour un changement de comportement dans les médias de masse, à la télévision et dans les réseaux sociaux, plus adaptés au public visé.** Seul environ un tiers des personnes touchées par la campagne de sensibilisation enquêtées par Altai Consulting a déclaré que leur entourage direct et les associations locales constituaient effectivement leur principale source d'information sur la migration. Les associations sont considérées comme une source *fiable* d'informations sur ce sujet par un cinquième des répondant, et l'entourage amical par 6% seulement (graphique 16). Ces résultats relativisent la pertinence du choix de concentrer les activités de sensibilisation sur les associations et les grins.

Les sources d'information les plus souvent citées par les répondants sont les réseaux sociaux (Facebook loin devant WhatsApp - graphique 65 en Annexe 6) et la télévision, ce qui fait écho à l'âge et au profil urbain des migrants ivoiriens. Une étude de la DUE en 2019<sup>xxxv</sup> a également mis en lumière le rôle clef des média sociaux chez les jeunes hommes urbains, comme moyen de communication mais aussi comme source d'information. Pour les campagnes de sensibilisation, les médias sociaux sont donc un moyen de toucher et d'influencer à moindre coût un grand nombre de candidats à la migration, y compris dans les régions où il n'a pas été possible de déployer des points focaux, et de lutter contre la désinformation en ligne. Or l'OIM les a peu utilisés. Facebook a été surtout servi à recruter des participants à des concours et à la communication externe (photos d'événements de sensibilisation et publication de *success stories* sur l'aide à la réintégration). Des groupes Whatsapp ont été créées à l'attention des migrants de retour et de leurs communautés pour diffuser des brochures et clips vidéo/audio.





\*Ces deux questions, posées aux 199 répondants, étaient à choix multiples, ce qui explique le nombre de réponses supérieur à ce total.

**La campagne a recherché l'équilibre entre les messages négatifs sur les risques de la migration irrégulière et les messages positifs sur les alternatives disponibles.** L'OIM, la DUE et la DGIE se sont accordées pour faire évoluer les messages et représentations véhiculés. Auparavant, ils insistaient sur le danger de mort le long de la route migratoire. Ce discours était en dissonance avec les témoignages de migrants arrivés en Europe et n'était pas étayé par des statistiques sur le niveau de risque, ce qui lui faisait perdre en crédibilité. Les entretiens avec les migrants montrent que, même conscients du risque, ils ont tendance à ne pas se décourager et s'en remettre plutôt « à Dieu » ou « au destin ». La nouvelle approche a donc insisté sur l'importance d'une migration sûre et sur la responsabilisation individuelle : la décision, quelle qu'elle soit, doit être prise en toute connaissance de cause. Les discussions avec le public ont donc surtout consisté à répondre à leurs questions et passer des informations sur les risques mais aussi sur les voies de migration régulière et les opportunités en Côte d'Ivoire. Exemples de messages recommandés pour les points focaux dans leur guide pratique : « *Moi aussi j'ai pris cette route. Tous les jours, je parle à des gens qui ont pris cette route. Elle est extrêmement dangereuse, voire mortelle et c'est mon rôle de t'informer de ces dangers pour que tu prennes ta décision en toute connaissance de cause* » ; « *Tu connais le site de l'AEJ, Agence Emploi Jeunes ? Est-ce que tu sais qu'il existe des alternatives ici en Côte d'Ivoire ? Est-ce que tu veux jeter un coup d'oeil à leur site ?* ».

**Les deux sujets importants dans la prévention de la migration irrégulière que l'OIM aurait pu davantage aborder dans le cadre de l'Initiative Conjointe sont les réalités de la vie des migrants en Europe, et le rôle et les méfaits des réseaux de traite.** Le premier sujet, contredire le mythe de l'eldorado européen, revêt une dimension politique et relève certainement davantage des Etats membres. Le second est une responsabilité des comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière que l'OIM a appuyés et impliqués. C'est également l'un des axes d'intervention du projet d'Expertise France sur le trafic d'êtres humains et, dans une moindre mesure, de Save the Children. **Le troisième sujet peu ou pas abordé est l'acceptation et la prise en charge sociale et familiale des migrants de retour** pour diminuer le sentiment de honte voire la stigmatisation des jeunes ayant échoué dans leur tentative migratoire.

### 5.3. MISE EN ŒUVRE

**L'OIM a travaillé en collaboration étroite avec la DGIE et, ensemble, ils ont impliqué et appuyé les acteurs clés au niveau local.** Dans certains autres pays de la sous-région, la sensibilité politique du sujet de la migration irrégulière est un frein à l'engagement des autorités, même au niveau technique. Ce n'est pas le cas en Côte d'Ivoire. L'OIM et la DGIE ont travaillé ensemble à chaque étape et associé les comités régionaux et les autorités locales que les points focaux étaient invités à informer de toutes leurs activités. L'OIM et la DGIE ont formé et équipé les comités régionaux, ce qui a permis une compréhension commune du problème et de l'approche adoptée, et de faciliter la mise en œuvre des activités. Les comités régionaux ont même été invités à proposer et co-concevoir des activités.

Même s'ils sont encore récents et leur dynamisme variable, ils forment une plateforme adéquate pour mobiliser toutes les forces vives et favoriser leur appropriation. Les leaders religieux et traditionnels étant représentés en leur sein, ils sont à même de faire passer les messages auprès de leur communauté et de faire remonter les questions et préoccupations des jeunes.

**La coordination au niveau stratégique et opérationnel a été faible avec les autres initiatives de sensibilisation en cours ou prévues dans les mêmes zones.** Elle aurait permis d'échanger les expériences, d'harmoniser des messages et d'assurer la complémentarité des actions et des zones d'intervention avec, entre autres, Save the Children, Expertise France et les ONG mettant en œuvre la campagne de sensibilisation du Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF) de l'UE.

**L'OIM a mis en place les ressources et procédures nécessaires à la qualité de mise en œuvre.** Les formations, les guides de sensibilisation et d'information l'usage des comités de lutte contre la migration irrégulière et des points focaux (encadré 4), et les réunions périodiques avec les points focaux et la DGIE ont été des éléments permettant d'augmenter et d'harmoniser progressivement la qualité de mise en œuvre. Le fait que certains points focaux étaient eux-mêmes des migrants de retour et issus des mêmes communautés a crédibilisé le message. Ils ont témoigné de leur propre expérience, donné des exemples concrets, affiné leur jeu de questions-réponses et proposé des ajouts et ajustements à la campagne. Exemples d'adaptations : face aux réactions négatives du public, abandon de la projection du film « Migrants, retour d'enfer » ; production d'une brochure « Migration : mythes et réalités » pour rétablir la vérité des faits sur la migration ; élargissement du public cible par l'organisation d'animations auprès d'élèves et sur les marchés ; inclusion du thème de la migration dans le FEMUA en 2018 et 2019 pour toucher davantage de personnes ; mobilisation de la Fondation Magic System comme ambassadeur ; et accent renforcé sur l'interaction avec les participants : échange entre points focaux et avec l'OIM et la DGIE pour établir un jeu de questions-réponses et savoir répondre aux questions délicates ; pendant le festival, ateliers de réflexion organisés avec des jeunes et collaboration avec l'UNICEF pour utiliser son système U-Report (SMS et live chat) permettant de passer des informations et répondre aux questions du public ; dialogue avec les auditeurs pendant les émissions de radio, etc.

#### Encadré 4 : Les outils de mise en œuvre des activités de sensibilisation

Produit en 2019, le guide de sensibilisation, à destination première des points focaux, présente les objectifs de la campagne et est composé d'éléments pour faciliter :

- La planification et la mise en œuvre des activités : exemples d'activités et de messages pour assurer qu'ils soient les plus pertinents et efficaces possibles par rapport aux objectifs fixés ; *to-do list* pour assurer la bonne préparation des activités et en renforcer l'impact ;
- L'interaction avec les participants : conseils de communication orale et non-verbale pour une meilleure adaptation au public cible et pour favoriser l'adoption d'une attitude qui renforce la crédibilité du message et la confiance des participants ;
- Le reporting à l'issue de l'activité : canevas pour faciliter l'apprentissage et l'amélioration de la campagne en continu.

Rédigé en 2019 également, le manuel d'informations à destination des migrants potentiels et de leurs proches, est un ensemble de ressources pour appuyer la conversation avec les participants. Il contient notamment des cartes pour montrer la réalité des distances du voyage et mieux convaincre sur la base d'éléments factuels, des témoignages de migrants à toutes les étapes du voyage, ainsi que des informations sur les opportunités locales d'emploi, de formation et sur le microcrédit.

**En pratique, la crédibilisation du message a été confrontée à deux difficultés : les opportunités d'emploi décent et d'émigration légale peu accessibles ; et la politique de visibilité de l'OIM et de l'UE qui peut être contre-productive.** D'après les rapports d'activités des points focaux, 53% des questions posées par les participants étaient relatives à l'existence d'opportunités locales de formation et d'emploi décent (thème le plus fréquemment discuté) et 32% aux voies de migration régulière<sup>xxxvi</sup>. Les liens vers des alternatives concrètes ont été établis autant que possible : l'OIM et la DGIE ont

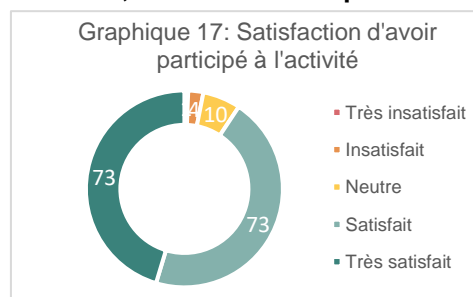
installé un stand de l'AEJ et du programme Erasmus+ au FEMUA ; inséré un lien sur les brochures distribuées vers la section visa des sites des ambassades ; expliqué la législation et les conditions de séjour et d'emploi en France ; orienté les jeunes vers le site de l'AEJ et de Pôle emploi en France pour qu'ils s'informent sur les qualifications requises et les conditions de recrutement. Mais, d'après le témoignage d'un point focal, une fois évoquée les difficultés d'accès à ces voies alternatives connues de tous, « *la discussion retombait souvent sur 'arriver en France et la vie là-bas n'est pas facile, ça ne vaut peut-être pas le coup de risquer sa vie pour ça, même si chacun est responsable de son avenir'* ». C'est le sujet que les deux tiers des bénéficiaires interrogés par l'OIM comme par Altai Consulting ont retenu de l'activité à laquelle ils ont participé<sup>18</sup>. Quant au nom et au logo de l'OIM et de l'UE, ils sont parfois un gage de confiance mais peuvent aussi susciter la méfiance : les jeunes entendent parler de l'absence de volonté des gouvernements européens à ouvrir leurs frontières ; et l'image de l'OIM et de l'UE était parfois ternis par le témoignage des migrants revenus dans leurs localités avec l'aide de l'Initiative Conjointe. Si bien que l'échange avec les points focaux a parfois commencé sur le ton de la méfiance : « *Vous êtes là pour nous empêcher de tenter notre chance* ». Les points focaux ont néanmoins mis l'accent sur l'importance de pouvoir s'identifier plus facilement comme du personnel de l'OIM.

## 5.4. PARTICIPATION ET SATISFACTION

Parmi les 199 répondants à l'enquête d'Altai Consulting, 161 ont participé à une activité de sensibilisation communautaire et 150 à une activité de communication par les médias. Certaines questions ont été posées plusieurs fois en fonction du nombre d'activités de sensibilisation auxquelles le répondant avait été exposés, ce qui explique un total de réponses parfois supérieur à 199.

**L'approche choisie et l'intérêt du public cible pour le sujet ont permis à l'OIM de largement dépasser les objectifs quantitatifs en peu de temps et malgré le peu de moyens financiers et de personnel déployés.** Le nombre de participants aux diverses activités de terrain estimé par l'OIM est six fois plus élevé que les 10 000 initialement prévus. Ce résultat a été atteint grâce aux festivals FEMUA en 2017 et 2018 au déploiement des points focaux sur le terrain pendant un an à partir de 2019 Si l'OIM a mobilisé des moyens logistiques pour attirer et intéresser le public cible (t-shirts, boissons, chaises et bâches, sono etc.), les participants interrogés disent s'être déplacés avant tout parce qu'ils étaient informés à l'avance par leur entourage (membre du grin, président de l'association, leader local), par curiosité (*car « c'est un sujet d'actualité »* pour la moitié des participants interrogés par l'OIM) et pour s'informer soi-même ou pour un proche (un quart des participants)<sup>xxxvii</sup>. Aux activités terrain s'ajoutent le public touché par la communication médiatique. Malgré cela, toutes les parties prenantes y compris les leaders communautaires interrogés par l'OIM ont regretté le manque de visibilité de la campagne, ce qui confirme le besoin de plus de répétitions multi-canaux et d'une présence renforcée dans les médias.

**Tous les participants, y compris les leaders communautaires, sont satisfaits ou très satisfaits des activités. Ils les ont trouvées globalement informatives, faciles à comprendre et convaincantes.** Les résultats des enquêtes de l'OIM et d'Altai Consulting indiquent le même niveau de satisfaction, de 90% (graphique 17 pour les données d'Altai Consulting). Même si 80% des participants étaient déjà familiers avec les sujets abordés, ils ont presque tous dit avoir appris de nouvelles choses (100% d'après l'enquête OIM, 88% d'après celle d'Altai Consulting - graphiques 66 et 67 en Annexe 6), surtout sur les risques. 75% des répondants à



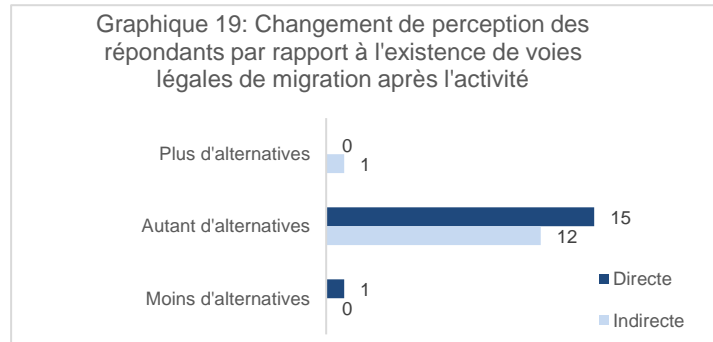
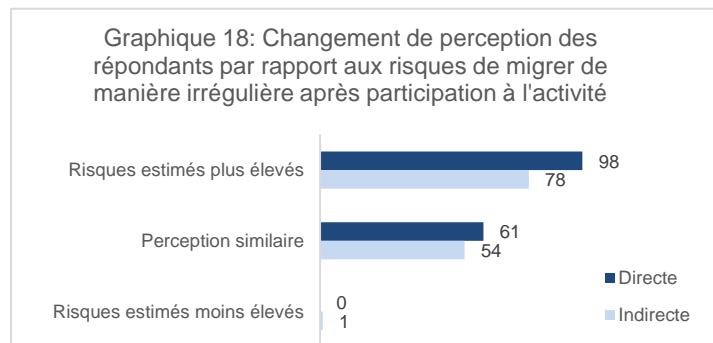
<sup>18</sup> Enquête menée par les points focaux de l'OIM auprès d'un échantillon de 226 participants immédiatement après la fin des activités ou peu après, et par Altai Consulting auprès de 199 participants entre 6 et 18 mois après l'activité.

l'enquête d'Altai Consulting participeraient encore certainement ou probablement à une activité similaire – un taux légèrement supérieur à la moyenne régionale (graphiques 68 et 69 en Annexe 6). Même si le témoignage d'un migrant de retour est la raison la moins évoquée comme motivation à participer à l'activité, c'est ce qui a le plus plu aux participants, d'après l'enquête OIM. Les points focaux et rapports OIM relèvent tous beaucoup d'intérêt et de questions posées lors des différentes activités de sensibilisation. Comme preuve d'engouement, ils citent des clubs d'enseignants et d'élèves qui ont voulu reproduire eux-mêmes les sketchs dans leurs écoles, des présidentes d'associations féminines qui ont demandé du matériel de sensibilisation, et des quartiers non couverts qui ont invité les points focaux à répliquer les activités chez eux.

## 5.5. IMPACT

### La campagne a permis d'accroître la perception des risques de la migration mais pas celle de l'existence d'alternatives crédibles.

60% des répondants déclarent que leur perception des risques a augmenté grâce à l'activité (graphique 18). Il est généralement passé d'« élevé » à « très élevé », et dans une proportion plus grande que la moyenne des autres pays de la région (graphiques 70 et 71 en Annexe 6). Le témoignage des points focaux va précisément dans le même sens : « *Les jeunes ne croient pas que c'est dangereux ou bien ils ont conscience du risque mais pas à ce point : ils étaient généralement étonnés.* » En revanche, seuls 8% croient davantage en l'existence d'alternatives, un effet encore plus limité

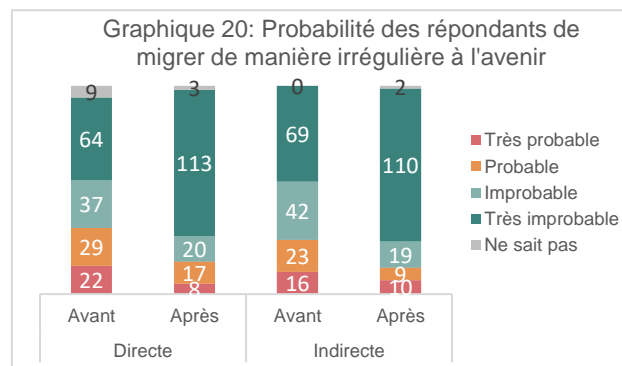


que dans le reste de la sous-région (graphique 19). Cela peut s'expliquer par un manque de crédit accordé par le public cible à ce message : un sujet retenu par seulement 15% des répondants d'Altai Consulting, un peu plus pour l'OIM (voir également plus bas, section 5.3). Ceux qui ont déclaré un changement d'opinion ont changé de perception par rapport aux opportunités locales de formation et d'emploi (graphique 72 en Annexe 6) plutôt que de migration légale. L'un des points focaux travaillaient en même temps à l'AEJ, ce qui a facilité l'échange d'information sur les opportunités locales.

**L'enquête d'Altai Consulting indique que la sensibilisation a provoqué une diffusion de l'information dans l'entourage des participants. Elle indique aussi un impact réel mais modeste sur les intentions migratoires, notamment parce que relativement peu de participants avaient initialement l'intention de migrer. Parmi ceux qui envisageaient la migration, la moitié dit avoir changé d'avis à cause de la sensibilisation, un taux appréciable mais significativement plus faible que les données rapportées par l'OIM et que la moyenne régionale.** Selon les données rapportées par les points focaux OIM, 95% des leaders communautaires interviewés ont le sentiment que les informations et conseils reçus peuvent inciter les participants à modifier leur opinion, attitude et/ou intention migratoire, et 80% des participants ont effectivement déclaré un tel changement à l'issue de l'activité (par exemple que « *l'Europe n'est pas forcément synonyme de réussite / partir n'est pas la solution* »). Toujours d'après eux, parmi les 39% qui envisageaient d'émigrer irrégulièrement, 92% ont affirmé que l'activité les a convaincus de reconsidérer leur projet. 89% ont dit qu'ils s'informeront davantage avant d'envisager le chemin migratoire. 82% disent qu'ils n'encourageront pas quelqu'un

d'autre à tenter l'aventure et 30% ont même promis d'être des ambassadeurs/relais auprès de leurs proches (sœurs, frères, enfants, amis, fidèles, membres de l'association). Seuls 7% de ceux qui envisageaient migrer ont déclaré maintenir leur projet : « *L'aventure reste ma seule chance de réussite malgré les dangers. Je préfère être esclave à l'étranger qu'être esclave dans mon propre pays.* » ou « *Je vais continuer à pousser mes enfants à partir.* »

Les données d'Altai Consulting, collectées de manière indépendante et avec plus de recul de temps mais auprès d'un échantillon légèrement plus réduit, confirment qu'une forte proportion de participants (trois quarts) ont discuté avec certains proches de ce qu'ils ont appris pendant l'activité (graphiques 73 et 74 en Annexe 6). La discussion s'est surtout concentrée sur les risques. Dans la sous-région, la discussion a été un peu plus fréquente et a surtout touché davantage les autres thèmes qu'en Côte



d'Ivoire (25 points de pourcentage de différence). Un quart des répondants a dit s'être davantage renseigné, principalement auprès de la famille et des amis (graphiques 75 et 76 en Annexe 6). En revanche, par rapport à l'enquête de l'OIM, celle d'Altai Consulting indique un impact réel mais beaucoup plus modeste de la sensibilisation sur les intentions migratoires. La proportion de participants envisageant de migrer irrégulièrement (probablement ou très probablement) était d'environ 30% avant l'activité (indépendamment du type – graphique 20) contre 15% après l'activité (-15 points). Cela suggère que la moitié de ceux qui étaient susceptibles de migrer ont changé leur projet. Au niveau régional, la volonté initiale d'émigrer est identique qu'en Côte d'Ivoire mais l'impact de la sensibilisation est plus fort : 71% de ceux qui envisageaient la migration ont dit avoir changé de projet (20 points de plus qu'en Côte d'Ivoire) et 44% du total sont devenus moins susceptibles de migrer (7 points de plus).

**L'enquête d'Altai Consulting suggère que la sensibilisation de proximité réussit légèrement plus que la communication média à provoquer une perception accrue du risque** (3 points de pourcentage de différence), une discussion avec l'entourage (9 points de pourcentage), une recherche d'informations supplémentaires (7 points de pourcentage) et une baisse des intentions migratoires (4 points de pourcentage). Cette différence peut être un effet de la taille de l'échantillon ; elle est plus faible à l'échelle régionale.

## 5.6. DURABILITE

**Au niveau opérationnel, les conditions de la durabilité ne sont pas pleinement réunies.** La campagne a été mise en oeuvre sur une durée et avec un budget limités, or le changement de mentalités et de comportement nécessite une action prolongée et continue. La volonté d'étendre la couverture géographique et de maximiser le nombre de bénéficiaires a limité les opportunités de répétition et d'intensification des activités nécessaires à la bonne appropriation des messages, bien que les points focaux aient eu à cœur de maintenir le contact avec les grins ou associations déjà visités pour évaluer si la réflexion sur le sujet avait évolué, voire parfois pour mener une activité de suivi (deux mois consacrés au suivi post-sensibilisation en 2019). « *La répétition est pédagogique* » : c'est la première recommandation formulée par les leaders communautaires enquêtés par l'OIM, et une demande de presque tous les acteurs clés rencontrés par Altai Consulting. Enfin, les points focaux eux-mêmes étant recrutés par l'OIM et la DGIE sur une base volontaire, ils ont été démobilisés dès la fin des activités en mars 2020. Ils ont toutefois été remobilisés dans le cadre d'un autre projet « *Migrants as Messengers* » à partir d'avril ce qui permet une certaine continuité et capitalisation des expériences, même si leur engagement reste dépendant des financements extérieurs. Des « kits de sensibilisation » ont été distribués aux comités régionaux et à des associations de jeunesse pour favoriser la continuation de certaines activités.



**Au niveau institutionnel, les bases ont été posées** grâce à la création, l'implication, la formation et l'équipement des comités régionaux et à leur capacité à devenir des relais. L'idée actuellement discutée de créer un guichet d'information sur la migration au sein des guichet AEJ et des mairies est à même de rendre l'information plus accessible à ceux qui en ont besoin et de favoriser la pérennisation des actions si les moyens et les compétences y sont alloués. La DGIE fonctionne avec un budget propre très réduit. Mais elle a initié des activités sur ses fonds propres dès 2017 et a la volonté de poursuivre les efforts déployés avec le soutien de l'Initiative Conjointe et d'autres projets.

## 5.7. SUIVI, EVALUATION ET APPRENTISSAGE

**Il existe des indicateurs de résultat harmonisés à l'échelle régionale et des outils d'enquête, comme pour la réintégration. Leurs limites n'ont pas empêché l'OIM de rassembler les données et retours nécessaires pour alimenter son processus d'apprentissage.** L'indicateur requiert de quantifier le changement de perception vis-à-vis de la migration d'après des informateurs clefs. Jusqu'à la dernière année du projet, l'OIM n'a été en mesure de fournir que le nombre de personnes touchées par la campagne. Il y a deux risques associés. Premièrement, celui de privilégier l'objectif quantitatif au détriment du qualitatif. Ce risque ne s'est matérialisé qu'au niveau du ciblage. Deuxièmement, le risque de prendre des décisions d'ajustement stratégique et opérationnel basées sur l'expérience empirique voire anecdotique plutôt que sur des chiffres. L'OIM a mis en place deux processus parallèles pour éviter cet écueil : l'obligation pour les points focaux de renseigner un canevas de rapport après chaque activité pour rendre compte de son déroulement et du retour des participants et en tirer les leçons pour la suite ; et un questionnaire pour évaluer les résultats immédiatement après la fin de l'activité<sup>19</sup>. Ce questionnaire d'enquête a été administré auprès de 223 participants et 90 leaders communautaires sélectionnés de manière aléatoire, ou selon leur disponibilité. Le fait que ces exercices d'appréciation aient été conduits « à chaud » et par ceux-là même qui ont conduit l'activité en fausse certes les résultats, mais cette double initiative est louable et a donné lieu à un rapport instructif produit après la fin de la campagne en 2020 – le seul rapport d'analyse des résultats de la sensibilisation de l'Initiative Conjointe dans toute la région à ce jour. Les résultats en sont présentés dans la section suivante parallèlement à ceux de l'enquête d'Altai Consulting menée auprès de 199 participants 6 à 18 mois après l'activité.

## 5.8. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES D'AUTRES PAYS

### 5.8.1. Recommandations

- **Cartographier les acteurs (locaux, nationaux, internationaux)** menant des campagnes de sensibilisation relatives aux migrations **et capitaliser les expériences** pour favoriser l'harmonisation des approches, les complémentarités des initiatives et l'apprentissage mutuel. De nombreux enseignements peuvent être tirés de l'Initiative Conjointe et des autres acteurs de la sensibilisation non seulement au niveau national mais aussi régional, pour affiner les approches de manière itérative. L'OIM Côte d'Ivoire pourrait partager plus largement notamment ses guides/manuels de sensibilisation et son rapport final documentant ses activités et les résultats d'enquêtes terrain avec les autres bureaux-pays de l'OIM, les autres PMO et organisations actives dans la sensibilisation sur la migration en Côte d'Ivoire, et sur le site internet « [Yenna](#) » de l'OIM consacré au partage de ressources sur ce thème.
- **Continuer d'impliquer les comités régionaux, des autorités traditionnelles et religieuses, de la société civile et des migrants de retour** (y compris des associations locales de

---

<sup>19</sup> Le questionnaire régional est arrivé trop tard pour être utilisé en Côte d'Ivoire mais les deux questionnaires couvaient à peu près les mêmes aspects.



migrants) dans la conception et la mise en œuvre des activités en développant en parallèle leurs capacités d'action dans une perspective de partenariat, de responsabilisation et d'appropriation à long terme.

- **Mener une étude formative** sur les causes de la migration irrégulière, les sources et canaux de communication les plus adéquats et les messages les plus convaincants en segmentant l'analyse par géographie, groupes cibles et caractéristiques socio-démographiques. Une telle étude permettrait d'**élaborer une théorie du changement solide** et de **mieux cibler et adapter les activités de sensibilisation futures**.
- **Continuer de communiquer sur les risques de la migration irrégulière en même temps que d'identifier et de promouvoir les alternatives** en termes de formation, d'emploi et de migration légale, en coordination avec les agences nationales, les projets et les Etats membres concernés.
- **Augmenter le montant et la durée des financements pour élargir les zones/communes d'intervention et pour plus d'intensité et de continuité dans les activités**.
- **Collaborer étroitement avec le projet d'Expertise France et envisager de recourir à une expertise professionnelle en communication ou marketing** pour appuyer l'actualisation de la stratégie de sensibilisation de la DGIE, diversifier et affiner les approches et messages, faire une meilleure utilisation de la télévision et des médias sociaux en complément des activités à base communautaire, lutter contre l'influence des réseaux de passeurs et de traite et la désinformation, et tirer meilleur parti du support vidéo et des influenceurs.
- Sur la base de l'expérience de l'Initiative conjointe et d'autres acteurs de la sensibilisation dans le pays et au niveau régional, **renforcer encore le processus et les outils de suivi-évaluation-apprentissage pour une amélioration des approches en continu**. En particulier, il serait pertinent d'administrer les questionnaires d'enquête de manière plus indépendante et plus étendue dans le temps.

### 5.8.2. Bonnes pratiques d'autres pays

- **En Guinée, au Sénégal et au Burkina Faso, la DUE a engagé une agence de communication** pour participer au développement d'une stratégie de sensibilisation, favoriser la coordination et améliorer la méthodologie et l'impact des activités de sensibilisation mises en œuvre par l'Union européenne et les PMO du FFU.
- En Guinée, l'OIM a mené de **nombreuses études et évaluations afin de mieux définir le profil des groupes cibles, d'étudier leur accès à l'information et l'impact des activités de sensibilisation passées**. Ces études ont été particulièrement utiles pour déconstruire les stéréotypes sur les migrants guinéens, et mieux comprendre comment les décisions de migration sont prises - notamment le fait que la décision de migrer est généralement personnelle, avec peu d'influence et de soutien de la famille dans le pays. **En Mauritanie, Save the Children a mené des études approfondies** pour affiner la conception et le ciblage de sa campagne de RA. Elle a également collaboré avec le ministère des Affaires islamiques (MAIEO) pour élaborer un guide de sensibilisation à la protection de l'enfance basé sur la jurisprudence islamique, afin que les messages de sensibilisation gagnent en légitimité et atteignent mieux les groupes les plus traditionnels du pays.
- L'OIM Nigéria a mis l'accent sur les **activités communautaires** (dialogue communautaire et théâtre communautaire) en étroite collaboration avec le gouvernement et les ONG concernées, et parfois avec les chefs traditionnels, dans le but de renforcer l'efficacité et l'appropriation locale. Les dialogues communautaires sont facilités par des représentants communautaires formés. Les pièces de théâtre sont basées sur des histoires vécues par des migrants de retour et sont écrites par des professionnels du théâtre bien connus et facilement adaptables au contexte local. Toutes les activités sont menées et/ou supervisées par les institutions

nationales en charge de la communication pour le développement et contre la traite des êtres humains et par les autorités locales.

- L'OIM Cameroun et la Guinée-Bissau se sont appuyées sur un réseau d'**OSC/ONG internationales et/ou locales expérimentées** pour mettre en œuvre les activités de sensibilisation sur le terrain, ce qui a permis de garantir la pertinence du message et la qualité de la campagne.
- L'OIM a soutenu et mobilisé les *Gambian Returnees from the Backway* et, en Guinée, l'association de migrants de retour OGLMi pour organiser une **sensibilisation entre pairs** et augmenter la portée, l'appropriation locale et l'impact des activités de sensibilisation. Lorsque les migrants de retour partagent directement leur expérience et leurs conseils avec d'autres jeunes, les messages de sensibilisation deviennent plus crédibles et impressionnent souvent fortement le public cible. De plus, l'approche aide les migrants de retour à mettre des mots sur ce qu'ils ont vécu, agit comme une forme de soutien psychosocial et parfois, stimule de nouveaux intérêts professionnels dans l'art, le théâtre et la communication.
- Au Sénégal et en Guinée, la DUE a financé une **série télévisée et web sur les jeunes et la migration**. Baptisée " Tekki-Fii " au Sénégal (marque commune à toutes les activités de sensibilisation de l'EUTF IP dans le pays), elle a été diffusée sur la première chaîne de télévision nationale et sur les médias sociaux.
- Au Ghana, afin de maximiser l'impact de la campagne, l'OIM a combiné diverses activités locales avec une communication de masse, ce qui a permis une sensibilisation à grande échelle et continue. Avec des partenaires gouvernementaux et une société de publicité, ils ont développé et mis en œuvre une **campagne multimédia nationale**.
- **L'inclusion de membres du gouvernement, d'OSC de base et de leaders communautaires** dans les activités de sensibilisation communautaire a contribué à légitimer les messages véhiculés par l'OIM en Gambie et au Ghana.
- **En Mauritanie, Guinée, Ghana, Gambie, l'OIM a formé des journalistes**. En Mauritanie, ces formations se sont tenues à Nouakchott et Nouadhibou pour permettre une couverture plus précise des questions liées à la migration dans la presse locale.

## NOTES DE FIN

---

<sup>i</sup> « Chapitre 2 : Paysage de la migration en Côte d'Ivoire », Interactions entre politiques publiques, migration et développement en Côte d'Ivoire, OCDE/CIRES 2017

<sup>ii</sup> Site de la Banque mondiale, Migration and remittances, Annual Remittances Data (inward and outward flows, mis à jour : octobre 2020) URL : <https://www.worldbank.org/en/topic/labormarkets/brief/migration-and-remittances>, consulté le 15 décembre 2020

<sup>iii</sup> Frontex Migratory Map, base de données Detection of Illegal Border Crossing (mise à jour janvier 2021): <https://frontex.europa.eu/along-eu-borders/migratory-map/>

<sup>iv</sup> Sources : Profil des migrants assistés à rentrer dans leur pays d'origine – Afrique Occidentale et Centrale (2017-2019), OIM, février 2020 ; et Profil des migrants assistés à rentrer dans leur pays d'origine – Afrique Occidentale et Centrale (2020), OIM, février 2021 ; entretien avec l'OIM Côte d'Ivoire et Dakar.

<sup>v</sup> Emploi, productivité et inclusion pour réduire la pauvreté : un diagnostic de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire, Banque mondiale, février 2017

<sup>vi</sup> Internet Users Statistics for Africa (Africa Internet Usage, 2021 population Stats and Facebook Subscribers), URL : <https://www.internetworldstats.com/stats1.htm>, consulté le 24 février 2021 ; Cartographie et analyse des médias sociaux en Côte d'Ivoire, EuroPlus Management & Consulting 2018

<sup>vii</sup> Flash Report n°30, EU-IOM Joint Initiative compiled results for the Sahel and Lake Chad, Horn of Africa and North Africa, IOM, juillet 2020

<sup>viii</sup> Rapport de profilage des migrants ivoiriens (2017 – 2020), OIM 2021

<sup>ix</sup> Profil des migrants assistés à rentrer dans leur pays d'origine – Afrique Occidentale et Centrale (2017-2019), OIM, février 2020

<sup>x</sup> Emploi, productivité et inclusion pour réduire la pauvreté : un diagnostic de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire, Banque mondiale, 2017

<sup>xi</sup> Guide pour les membres des comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière, OIM Côte d'Ivoire, 2019

<sup>xii</sup> Rapport de profilage des migrants ivoiriens (mai 2017 – mai 2018), OIM 2018

<sup>xiii</sup> Migration féminine en Côte d'Ivoire : le parcours des migrantes de retour, OIM 2019

<sup>xiv</sup> Biannual Reintegration Report #4, OIM, February 2021

<sup>xv</sup> Entretiens avec plusieurs acteurs clefs (gouvernement et ses partenaires).

<sup>xvi</sup> Les insuffisances d'information ont été mises à jour par les deux enquêtes auprès des migrants de retour (cycles 1 et 2), les entretiens qualitatifs en focus groupe avec un échantillon parmi eux, et discutées en entretien avec l'OIM. Ces entretiens ont également décrit les difficultés initiales d'accueil et d'enregistrement en début de projet. Le Biannual Reintegration Report #4 de l'OIM permet de quantifier la perte de contact avec les migrants de retour avant ou au début du processus de réintégration, et le retard de prise en charge. Sur la diversité des options de réintégration et la tendance à une approche « guidée », voir plus bas.

<sup>xvii</sup> Source : Base de données OIM, 2020

<sup>xviii</sup> Reintegration handbook, OIM, 2019, pages 103-119 ; les Procédures opérationnelles standard en Côte d'Ivoire prévoient une « étude de faisabilité » des projets qui ne peut se résumer à un plan d'affaires dont le champ est plus limité (revenus / dépenses).

<sup>xix</sup> Sources : Emploi, productivité et inclusion pour réduire la pauvreté : un diagnostic de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire, Banque mondiale, 2017 ; Document de diagnostic et d'orientation stratégique de la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle 2016-2025, Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, 2017 ; et entretiens avec l'OIM, la DUE, et la Banque mondiale en Côte d'Ivoire.

<sup>xx</sup> La Banque mondiale souligne que la forte croissance économique enregistrée depuis la crise de 2011 a conduit à une augmentation des emplois et une diminution du chômage (source : Emploi, productivité et inclusion pour réduire la pauvreté : un diagnostic de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire, Banque mondiale, 2017) et le fait que la Côte d'Ivoire soit devenu depuis la fin de la crise l'une des économies les plus dynamiques et performantes du continent (Sources : Economic Outlook: Understanding the Challenges of Urbanization in Height, Banque mondiale, 2019)

<sup>xxi</sup> Tableau de bord des résultats mensuels – OIM Côte d'Ivoire (période de couverture : mai 2017 – juillet 2020), juillet 2020

<sup>xxii</sup> Biannual Reintegration Report #4, OIM, février 2021

<sup>xxiii</sup> Biannual Reintegration Reports #1, 2, 3 et 4, OIM

- 
- <sup>xxiv</sup> Enquête d'Altai Consulting du cycle 1, fin 2019, entretiens qualitatifs avec des migrants de retour à Abidjan en septembre 2021, et interviews avec des partenaires de mise en œuvre de l'OIM.
- <sup>xxv</sup> Biannual Reintegration Report #4, OIM, février 2021
- <sup>xxvi</sup> Biannual Reintegration Report #4, OIM, février 2021
- <sup>xxvii</sup> Comme souligné plus haut, la taille de l'échantillon enquêté par Altai Consulting ne permet de fournir qu'une indication générale à comparer par l'OIM au résultat de ses propres enquêtes.
- <sup>xxviii</sup> L'endettement des migrants de retour et l'impact sur la réintégration durable en Côte d'Ivoire, OIM, octobre 2020
- <sup>xxix</sup> 77% des migrants de retour interrogés par l'OIM avait une dette, le deuxième pourcentage le plus élevé des six pays inclus dans l'étude, après le Burkina Faso. Les autres pays couverts par l'étude sont le Mali, la Guinée, le Sénégal et la Gambie. Source : L'endettement des migrants de retour et l'impact sur la réintégration durable en Côte d'Ivoire, OIM, octobre 2020
- <sup>xxx</sup> Exemples de démarches citées par l'OIM : Participation de l'OIM à la journée de l'UE en 2018 avec toutes les activités financées par l'UE dans le pays ; collaboration avec l'ONG AVSI (financée par l'UE) sur la campagne de sensibilisation et le référencement de migrants de retour vers des activités génératrices de revenus mise en place par l'ONG ; et avec la Fondation Amigo pour la réintégration des mineurs non accompagnés.
- <sup>xxxi</sup> Rapport sur les activités de sensibilisation, OIM Côte d'Ivoire, 2020
- <sup>xxxii</sup> Rapport de profilage des migrants ivoiriens (mai 2017 – mai 2018), OIM 2018 ; données statistiques de l'OIM Dakar de 2020 fournies à Altai Consulting ; Profil des migrants assistés à rentrer dans leur pays d'origine en 2017-2019, Afrique de l'ouest et centrale, OIM 2020 ; et Profil des migrants assistés à rentrer dans leur pays d'origine en 2020, Afrique de l'ouest et centrale, OIM 2021
- <sup>xxxiii</sup> Profil des migrants assistés à rentrer dans leur pays d'origine en 2017-2019, Afrique de l'ouest et centrale, OIM 2020 ; et Profil des migrants assistés à rentrer dans leur pays d'origine en 2020, Afrique de l'ouest et centrale, OIM 2021
- <sup>xxxiv</sup> Rapport sur les activités de sensibilisation, OIM Côte d'Ivoire, juin 2020
- <sup>xxxv</sup> Cartographie et analyse des media sociaux en Côte d'Ivoire, UE 2019
- <sup>xxxvi</sup> Rapport sur les activités de sensibilisation, OIM Côte d'Ivoire, juin 2020
- <sup>xxxvii</sup> Résultats croisés des enquêtes d'Altai Consulting et de l'OIM.